

Nr 610





MUSÉE DU LOUVRE



NOTICE
DES MONUMENTS

DE LA PATRIE

conservés en France de l'époque

de la République

par M. de Lamoignon
ministre de l'Intérieur

Paris, chez la Citoyenne Lesclapart

chez la Citoyenne Lesclapart

chez la Citoyenne Lesclapart

PAGE

chez la Citoyenne Lesclapart

chez la Citoyenne Lesclapart

chez la Citoyenne Lesclapart



NOTICE
DES MONUMENTS

PROVENANT

DE LA PALESTINE

ET

Conservés au Musée du Louvre

(Salle Judaïque)

PAR

ANT. HÉRON DE VILLEFOSSE

Attaché à la Conservation des Antiques.

Deuxième Édition.

PRIX : 50 CENTIMES.

PARIS,
CHARLES DE MOURGUES FRÈRES,

Imprimeurs des Musées nationaux,

58, RUE JEAN-JACQUES-ROUSSEAU, 58

1879.

Paris, le 1^{er} Juin 1876



J'ai l'honneur de vous soumettre les épreuves de la *Notice des monuments provenant de la Palestine*, dont j'avais confié la rédaction à M. Héron de Villefosse.

J'espère que vous l'approuverez, et je vous prie de vouloir bien, dans ce cas, en autoriser le tirage.

Agréez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mon respect.

FÉLIX RAVAISSON-MOLLIEN,
Conservateur des Antiques au Musée du Louvre.
Membre de l'Institut.

APPROUVÉ :

Le Directeur des Musées nationaux,

F. REISET.

A M. FÉLIX RAVAISSON-MOLLIEN,

MEMBRE DE L'INSTITUT

Conservateur des Antiques au Musée du Louvre.

MONSIEUR LE CONSERVATEUR,

Vous m'avez fait l'honneur de me confier la rédaction de la Notice des antiquités découvertes en Palestine et conservées au Musée du Louvre ; je suis heureux de vous présenter aujourd'hui ce travail. Je me suis efforcé de faire une description aussi exacte que possible des objets exposés, accompagnée de l'indication des provenances, de la mention des donateurs et de quelques renseignements bibliographiques indispensables aux travailleurs.

Le Musée du Louvre est le seul Musée européen qui ait consacré une salle spéciale aux antiquités de la Palestine. Les monuments y sont, du reste, peu nombreux, mais la qualité remplace le nombre : la stèle de Dhibân, le bas-relief de Schihân, les moulages des monuments antiques de Jérusalem, les fragments d'Aaraq-el-Emyr, les sarcophages trouvés dans le Tombeau des Rois offrent un intérêt scientifique de premier ordre. Plusieurs de ces monuments ont été découverts, rapportés et donnés au Musée par des Français, parmi lesquels il faut citer en première ligne M. F. de Saulcy, membre de l'Institut, qui est le véritable fondateur de la salle Palestinienne.

C'est en 1850 que M. de Saulcy entreprit son premier voyage en Palestine, et, dès l'année suivante, il enrichissait le Louvre de trois précieux morceaux: un fragment de porte en lave (n° 6), trouvé dans le pays de Moab, et deux couvercles de sarcophages provenant du Tombeau des Rois (nos 18 et 24). Ces dons furent exposés dans une petite pièce placée derrière la salle dite de *Phidias*, où étaient alors réunis les plus intéressants spécimens de l'ancienne sculpture grecque. Cette petite pièce prit plus tard le nom de *Salle Judaïque*; elle fut ouverte au public au mois de juin 1853.

Un second voyage accompli en 1863, en compagnie du regretté Auguste Salzmänn, fut aussi fructueux pour la science que le premier, et valut au Musée de nouveaux présents. M. de Saulcy offrit au Louvre plusieurs moulanges pris sur les monuments funéraires des environs de Jérusalem et tout ce qui avait été découvert dans de nouvelles fouilles entreprises au Tombeau des Rois. Ce fut alors qu'on put étudier à loisir en France, pour la première fois, un art connu seulement par les dessins de Pococke et de Cassas reproduits par Canina, dessins d'une inexactitude notoire. Il devint évident que les monuments antiques des environs de Jérusalem portaient la trace d'un art local, qui, aux principes Grecs, unissait, dans son système de décoration, le souvenir des anciennes écoles Asiatiques. Le monument d'Aaraq-el-Emyr, dans lequel on remarque aussi une influence orientale, a été exécuté par des ouvriers d'un goût plus raffiné.

L'exemple de M. de Saulcy attira au Louvre d'autres libéralités. Le duc de Luynes fit don du bas-relief de Schihân qu'il avait rapporté du pays de Moab; Izzet-Pacha, gouverneur de Jérusalem, envoya au gouvernement Français un nouveau sarcophage provenant des Qbour-el-Molouk; MM. E.-G. Rey, Philibert, Albert Dumont et Mauss, offrirent au Musée quelques autres monuments. La salle Judaïque devint trop exigüe pour contenir tant de précieux restes; il fallut lui chercher

un nouvel emplacement : au printemps de l'année 1870 elle fut installée dans le local qu'elle occupe aujourd'hui.

Depuis cette époque, elle s'est enrichie d'une inscription dont l'importance scientifique est considérable : je veux parler de la stèle de Mésa (n° 1), qui occupe dans cette nouvelle salle la place d'honneur; elle a été découverte par M. Clermont-Ganneau. Le même savant a offert au Louvre le moulage d'une inscription grecque (n° 8), trouvée à Jérusalem, dont l'original a disparu : c'est une des stèles dont parle Josèphe et qui défendaient aux étrangers de franchir l'enceinte du temple.

Je ne puis oublier de mentionner également le gracieux don fait au Musée par la Société anglaise *Palestine Exploration Fund*. A la suite des vicissitudes éprouvées par la stèle de Mésa, un des membres les plus actifs de cette association, M. le capitaine Warren, a pu se procurer, en Terre Sainte, quelques fragments de l'inscription qui ont été offerts au Louvre. C'est là un exemple rare, et nous devons être d'autant plus reconnaissants de ce don que le *Palestine Exploration Fund* possède lui-même une collection importante. M. Walter Besant, son secrétaire, a eu l'obligeance de m'en adresser le catalogue. Cette notice, malheureusement trop succincte et trop vague a été préparée, il y a quelques années (1869), pour une exposition provinciale à Liverpool (1) : elle ne peut donner une idée des richesses archéologiques recueillies en Terre Sainte par les Anglais. Leur collection a été, du reste, très-augmentée depuis six ans, notamment par M. Clermont-Ganneau, mais tout ce que ce savant a découvert est resté jusqu'ici à Jérusalem.

Les monuments décrits ci-dessous proviennent de la Palestine, mais tous n'appartiennent pas à l'art Judaique

(1) Museum of the Palestine exploration fund. *Catalogue of the principal objects exhibited in the cases and on the tables.* Church congress Liverpool, 1869. La partie la plus intéressante est la liste des 348 vues photographiques exécutées en Palestine pendant les années 1865, 1866 et 1867.

A côté d'objets romains trouvés dans le Tombeau des Rois sont placés des bijoux Egyptiens, des poteries Moabites et jusqu'à des lames de silex. Cette diversité de style et d'époque m'a engagé à adopter un classement fondé uniquement sur les provenances et à établir plusieurs paragraphes correspondant aux diverses localités d'où les objets ont été rapportés.

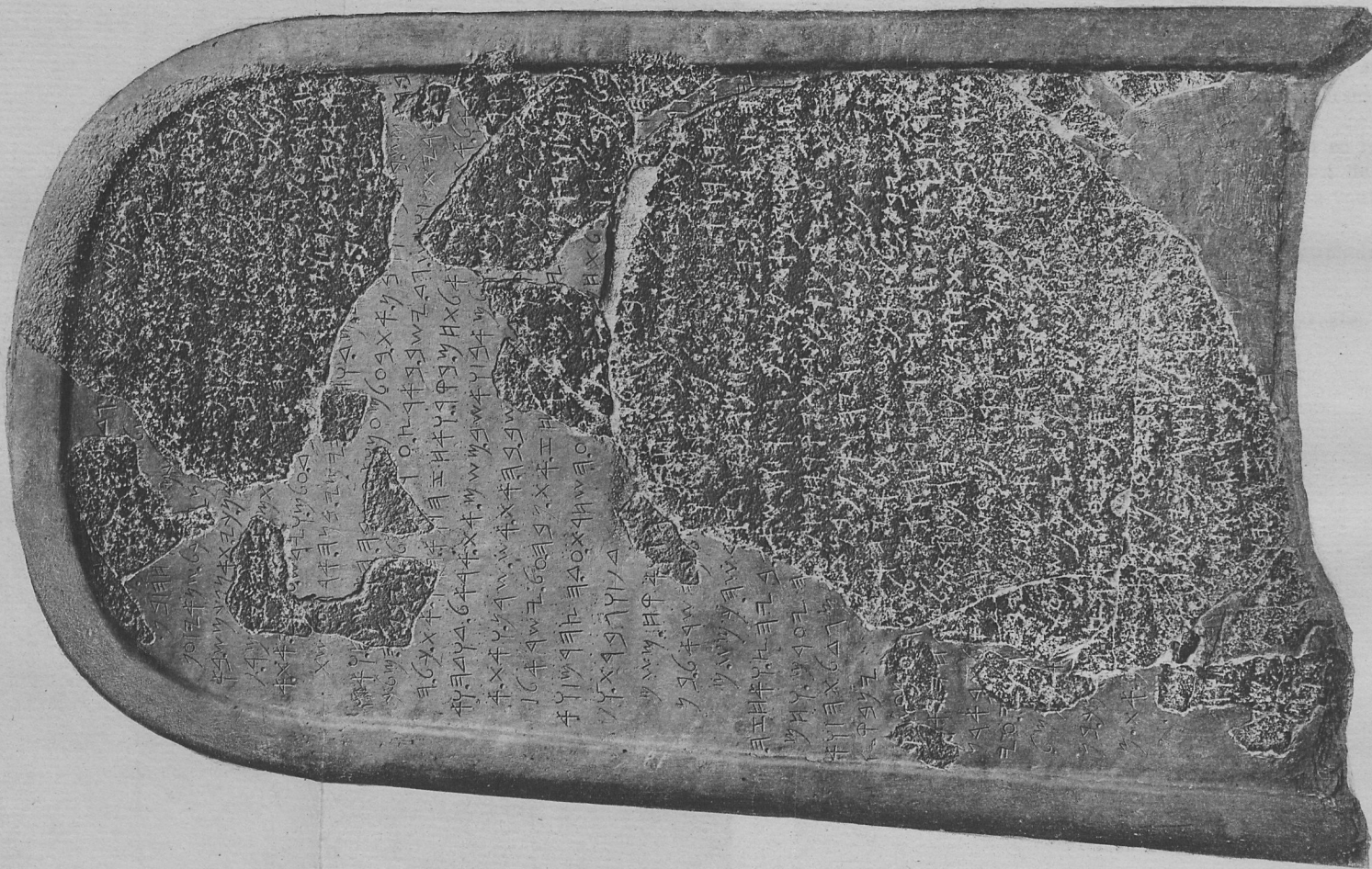
Daignez, Monsieur le Conservateur, revêtir ce travail de votre haute approbation, et permettez-moi de vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Ant. HÉRON DE VILLEFOSSE.



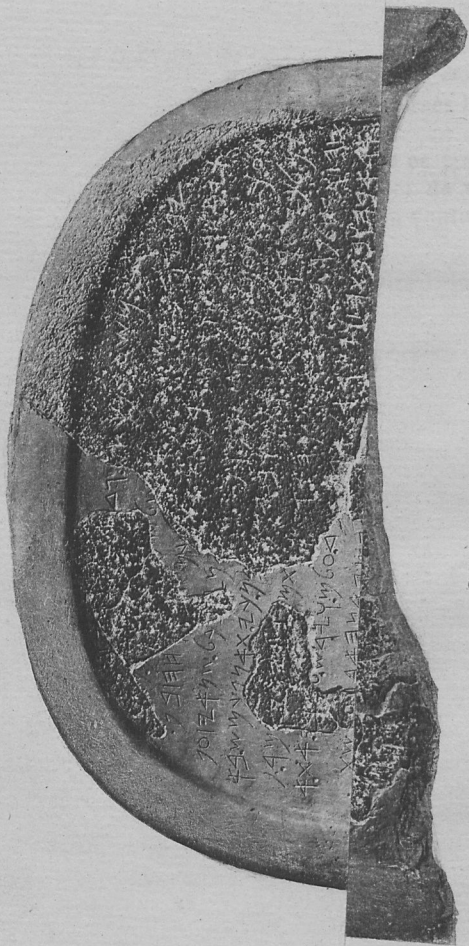




STÈLE DE MESA
(Voir le N° I de la Notice)

Heboug, Dijonville

Imp. Eudes Paris



STÈLE DE MESA
(Voir le N° I de la Notice)

Trichog. Dujardin

Imp. Endes Paris

PAYS DE MOAB.

STÈLE DE MÉSA.

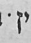
I. — Inscription sémitique (dialecte moabite) de 34 lignes, contenant le récit des guerres de Moab contre Israël, lors de la révolte de Méša, à la mort d'Achab. Elle appartient à l'année 896 avant J.-C. — (Voir la planche ci-jointe).

La transcription et la traduction ci-dessous sont empruntées à la seconde édition du travail de M. Ch. Clermont-Ganneau. M. E. Renan, membre de l'Institut, a bien voulu revoir le texte; il y a apporté quelques corrections principalement relatives à la traduction et rendues nécessaires par les derniers travaux.

TRANSCRIPTION.

<p>אנך־משע בן־כמש^{משע} [גד] מלך־מאב [הד]</p>	1
<p>בני אבי מלך־על־מאב־שלשן־שת־ואנך־מלכ</p>	2
<p>תי־אחר־אבי ואעש־הבמת־זאת־לכמש־בקרחה ב(ט.ת. 5)</p>	3
<p>שע־כי־השעני־מכל־השלכן־וכי־הראני־בכל־שנאי ע[מר]</p>	4
<p>י־מלך־ישראל־ויענו־את־מאב־ימן־רבן־כי־תאנף־כמש־ב[אר]</p>	5
<p>צה ויחלפה־בנה־ויאמר־גמ־האי־ענו־את־מאב בימי־אמר־בה־</p>	6
<p>וארא־בה־ויבכתה־וישראל־אבד־אבד־עלם־וירש־עמרי־את־[אר]</p>	7
<p>ץ־מה־דבא וישב־בה ימי־בנה־ארבען־שת</p>	8
<p>בה־כמש־בימי ואבן־את־בעל־מען־ואעש־בה־האשוח־וא[בן־גם]</p>	9
<p>את־קריתן ואש־גדי־ישב־בארץ [עטר]־ת־מעלם־ויבן־לה־מל[דין]</p>	10
<p>שראל־את־ט[ט]־רת־ואלתחם־בקר־ואחזה ואהרג־את־כל־ג[ברין]</p>	11



- 12 הקר רית לכמש ולמאב | ואשב משם את אראל דודה | וא[ס]
 13 חב הילפני כמש בקרית | ואשבי בה את אש שרן ואת א[ש]
 14 מחרת | ויאמר לי כמש לך אהז את נבה על ישראל | וא[
 15 הלך בללה ואלתחם בה מִקְעֵה השחרת ער צהרם | וא[ח]
 16 זה ואהרג כלה שבעת אלפין [אש] וגברת | ו[.]
 17 ת[ור] חמת כי לעשתר כמש החרמתיקן . ואקח משם [כי]
 18 לייחודה ואסחב הם לפני כמש | ומלך ישראל בנה את
 19 יהץ וישב בה בהלתחמה בי | ויגרשח כמש מפ[ניה] ו[
 20 אקח ממאב מאתן אש כל רשה | ואשאה ביהץ ואחזה
 21 לספת על דיבן | ואנך בנתי קרחו חמרת היערן וחמ[ת]
 22 העפל | ואנך בנתי שעריה ואנך בנתי מגדלתה | וא
 23 נך בנתי בת מלך | ואנך עשת כלאי האש  ין בק[רב] ה[
 24 קר | ובר אן בקרב הקר בקרחה ואמר לכל העם עשול
 25 כס אש בריביתה | ואנך כרתי המכרתת לקרחה בא
 26 ישראל | אנך בנתי [ער] ער ואנך עשתי המסלת בארנן
 27 [אנך] בנתיבת כמת כי הרס הא | אנך בנתי בצרי כי ע
 28 ש דיבן חמשן כי כל דיבן משמעת | ואנך מל[את]
 29 [י] מארתי בקרן אשר יספתי על הארץ | ואנך בנ[תין]
 30 וברת דבלתן | ובת בעל מען ואשא שם את מ
 31 הארץ | וחורנן ישב בה בי ו
 32 [א] מר לי כמש רד הלתחם בחורנן | וא
 33 כמש בימי ועל עש
 34 ש ק וא

TRADUCTION.

C'est moi qui suis Mesa, fils de Camosgad, roi de Moab, le Daïbonite. | Mon père a régné sur Moab trente années, et moi j'ai régné après mon père. | Et j'ai construit ce bâmat pour Camos dans Qarha. car il m'a sauvé de tous les agres-

seurs et m'a permis de regarder avec dédain tous mes ennemis. |

Omri fut roi d'Israël et opprima Moab pendant de longs jours, car Camos était irrité contre sa terre. | Et son fils lui succéda, et il dit, lui aussi : « J'opprimerai Moab, | en mes jours, je lui commanderai, et je l'humilierai, lui et sa maison, » | Et Israël fut ruiné, ruiné pour toujours. | Et Omri s'était emparé de la terre de Me-deba, | et il y demeura [lui et son fils, et] son fils vécut quarante ans, et Camos l'a [fait périr] de mon temps. |

Alors je bâtis Baal Meon, et j'y fis des , et je construisis Qiriat-haim. |

Et les hommes de Gad demeuraient dans le pays d'[Ataroth] depuis un temps immémorial, et le roi d'Israël avait construit pour lui la ville d'Ataroth. | J'attaquai la ville et je la pris, | et je tuai tout le peuple de la ville, en spectacle à Camos; et à Moab, | et j'emportai de là l'Ariel de David (?), et je le traînai à terre devant la face de Camos, à Qerioth, | et j'y transportai les hommes de Saron et les hommes de Maharouth (?). |

Et Camos me dit : « Va! prends Nèbah sur Israël » | Et j'allai de nuit, et je combattis contre la ville depuis le lever de l'aube jusqu'à midi, | et je la pris : et je tuai tout, savoir sept mille [hommes], et les maîtresses, [et les femmes libres], et les esclaves, que je consacrai à Astar-Camos; | et j'emportai de là les vases de Jéhovah et je les traînai à terre devant la face de Camos. |

Et le roi d'Israël avait bâti Yahas et y résidait lors de sa guerre contre moi. | Et Camos le chassa de devant sa face : je pris de Moab deux cents hommes en tout. | Je les fis monter à Yahas, et je la pris pour l'annexer à Daïbon. |

C'est moi qui ai construit Qarha, le mur des forêts et le mur de | J'ai bâti ses portes, et j'ai bâti ses tours. | J'ai bâti le palais du roi et j'ai construit les prisons des dans le milieu de la ville. |

Et il n'y avait pas de puits dans l'intérieur de la ville, ans Qarha; et je dis à tout le peuple : « Faites-vous un puits chacun dans sa maison, » | et j'ai creusé les conduites d'eau pour Qarha, [avec des captifs?] d'Israël. |

C'est moi qui ai construit Aroër, et qui ai fait la route de l'Arnon. | C'est moi qui ai construit Beth-Bamoth, qui était détruite (?) | C'est moi qui ai construit Bosor, qui..... Daïbon..... cinquante, car tout Daïbon m'est soumis. | Et j'ai rempli le nombre de cent avec les villes que j'ai ajoutées à la terre (de Moab). |

Et c'est moi qui ai construit..... Beth-Diblathaim, et Beth-Baal-Meon, et j'ai élevé là le.... la terre. | Et Horonaim, où résidait..... | Et Camos me dit : « Descends et combats contre Horonaim. » | Camos, dans mes jours..... l'année.....

Basalte noir très-compacte.

Trouvé, en 1869, au pied d'un monticule, près des ruines de Dhibân (l'ancienne Dibon), à l'orient de la mer Morte, à environ trois journées de marche à l'est de Jérusalem.

Cette découverte fut une véritable conquête pour la science archéologique. Au mois de février 1870, M. Renan ne craignit pas de dire dans le *Journal des Débats* qu'il la considérait comme la découverte la plus importante qui ait jamais été faite dans le champ de l'épigraphie orientale. M. le comte de Vogüé qui l'annonça le premier à l'Académie, a résumé d'une façon claire et précise les circonstances qui l'ont accompagnée :

« Dans le courant de l'année 1869, M. Ch. Clermont-Ganneau, « drogman chancelier du consulat de France à Jérusalem, avait « appris qu'il existait à Dhibân un gros bloc de pierre noire couvert « de caractères : il l'envoya d'abord reconnaître par un Arabe de « Jérusalem qui copia grossièrement quelques lignes; cette copie, « malgré son imperfection, suffit pour lui faire comprendre la « haute antiquité et l'importance du monument; il fit alors « prendre un estampage par un jeune Arabe très-intelligent; « mais, dans une querelle qui faillit coûter la vie au messenger, « l'estampage fut très-maltraité : arraché encore humide de « dessus la pierre, il fut déchiré en sept morceaux et froissé en « beaucoup d'endroits. M. Ganneau entra alors en négociations « avec les Bédouins pour l'acquisition de la stèle; mais une « nouvelle querelle surgit et, par suite d'événements difficiles à « éclaircir la pierre fut brisée en morceaux. Tout espoir d'avoir

« l'original paraissant perdu, M. Ganneau se mit bravement à l'œuvre, n'ayant pour tout élément de travail que son informe copie et son estampage en lambeaux. A ce moment (25 novembre 1869), M. le comte de Vogüé traversait Jérusalem : il put constater lui-même les grandes difficultés de déchiffrement que M. Ganneau avait à vaincre. Heureusement, au commencement de janvier, un des Bédouins dressés par M. Ganneau lui apportait l'estampage bien fait de deux gros fragments et quelques petits morceaux de la pierre elle-même. Ces nouveaux matériaux lui permirent de reconstituer le texte presque en entier. »

Plus tard, au prix de mille fatigues, de démarches actives et de longues négociations, M. Ganneau parvint à se procurer les deux principaux fragments de la pierre originale et un grand nombre de petits morceaux qu'il rapporta en France (1). Le Musée s'empressa d'acquérir ces précieux débris (1873), heureux de devoir à un Français un texte d'une pareille valeur. Les membres de la société anglaise *Palestine exploration fund*, et spécialement le capitaine Warren, avaient pu, de leur côté, retrouver en Palestine quelques petits fragments : en apprenant l'arrivée au Louvre de la portion la plus importante du monument, ils les offrirent généreusement au Musée.

A l'aide de l'estampage (exposé ci-contre), presque tous les morceaux ont retrouvé leur place primitive et les lacunes ont pu être comblées. Le travail de restitution des parties absentes a été exécuté en plâtre et d'une façon qui permet de ne point les confondre avec la pierre originale.

Ce texte, véritable bulletin de victoire du roi de Moab délivré du joug du roi d'Israël, est conçu tout à fait dans le style biblique. « Mesa y parle, presque comme David, de ses ennemis vaincus, et Camos, véritable Jéhovah Moabite, y joue exactement le même rôle que le Dieu des Hébreux prenant la parole pour faire connaître ses volontés, demandant le sang des vaincus, les dépouilles des divinités rivales; tantôt accordant à son peuple la victoire comme récompense, tantôt lui infligeant la défaite comme châtement. » Il soulève, en outre,

(1) Le 1^{er} avril 1870, M. Ganneau avait entre les mains vingt morceaux de la pierre : d'abord les deux grands fragments dont l'un porte 358 lettres et l'autre 150; puis dix-huit fragments moins importants dont le plus gros porte 38 caractères, et le plus petit une seule lettre.

d'importantes questions de géographie, d'histoire, de paléographie et de linguistique. Nous nous contenterons de les indiquer, renvoyant pour les détails au savant mémoire de M. Clermont-Ganneau (1).

Les noms des villes et pays mentionnés fournissent de précieuses indications géographiques sur les localités situées au nord de l'Arnon. C'est, de plus, une page complète de l'histoire des Moabites qui vient confirmer de la façon la plus formelle l'authenticité de la Bible (Rois, liv. IV, ch. III). Il est impossible d'attribuer cette inscription à un autre Mésa qu'au roi contemporain de Josaphat et de Joram. Le Mésa de la Bible et le Mésa de la stèle, tous deux révoltés contre le jong d'Israël et conquérant tous deux le même territoire, sont un seul et même personnage.

En suivant la chronologie du livre des Rois, c'est à l'année 896 avant Jésus-Christ que se rapportent les faits mentionnés dans l'inscription.

C'est le plus ancien spécimen connu de l'écriture *alphabétique*. Son âge étant exactement déterminé, il sera possible, en le prenant comme terme de comparaison, d'évaluer approximativement l'âge des autres monuments similaires.

Le type de l'écriture a de grands rapports avec le grec archaïque, tel, par exemple, qu'on le trouve dans les vieilles inscriptions corinthiennes; il permet de mieux expliquer et de comprendre plus facilement l'analogie qui existe entre l'écriture sémitique et l'écriture grecque.

Ce monument prouve aussi que la ponctuation était pratiquée dès la plus haute antiquité, car tous les mots y sont séparés par des points, et le texte lui-même est coupé en versets par des barres perpendiculaires. Ces deux circonstances facilitent singulièrement la lecture, la distinction des mots entre eux étant d'ordinaire le grand écueil dans la transcription des textes de cette nature.

Au point de vue linguistique, on en peut conclure que l'hébreu

(1) *La Stèle de Dhibân* (2^e mémoire), Paris, Baudry, 1870. Voir aussi, dans ce travail, le commentaire de M. Ganneau sur l'histoire du peuple Moabite. — Le même savant prépare un nouveau mémoire qui paraîtra incessamment chez l'éditeur Leroux, 28, rue Bonaparte. Ce mémoire est accompagné de plusieurs planches: M. Leroux a bien voulu nous autoriser à faire réduire l'une d'elles pour accompagner cette Notice.

ou un dialecte très-voisin, la *moabite*, qui ne diffère de l'hébreu pur que par une forme du verbe et quelques particularités dialectiques, était parlé au X^e siècle avant notre ère dans le pays de Moab. Nous possédons maintenant une page de ce dialecte auparavant inconnu. De plus, l'aspect de l'écriture elle-même permet de trancher une question longtemps débattue : celle de l'hébreu carré regardé par quelques savants comme la forme archaïque de l'écriture. Dans le pays de Moab, au moins, où ce monument représente le plus ancien type, c'est le caractère phénicien qui est le plus anciennement employé.

La bibliographie de ce texte est très-compiquée et l'énumération des articles qu'il a inspirés depuis six ans suffirait seule à en prouver toute l'importance. M. Philippe Berger, attaché à la Commission du Corpus des Inscriptions sémitiques, a bien voulu me communiquer les notes qu'il a réunies pour l'établir : c'est à lui que je dois le travail de dépouillement à peu près complet que je donne ci-dessous. Afin d'éviter les obscurités et dans le but de simplifier les recherches j'ai placé les renseignements bibliographiques sous quatre rubriques : *France, Angleterre, Allemagne, Pays divers*. Autrement, il eût été très-difficile d'adopter un classement, les Français ou les Français n'ayant pas toujours été au courant des articles parus en Allemagne, et réciproquement.

FRANCE. — Le premier travail qui ait paru sur cette inscription est celui de M. Ch. Clermont-Ganneau : *La stèle de Mésa roi de Moab* (Lettre à M. le C^{te} de Vogüé, datée de Jérusalem, 16 janvier 1870), Paris, Baudry, 1870, in-4^o, 10 p., fac-simile et carte. — Il a repris lui-même cette première ébauche dans une brochure plus étendue : *La stèle de Dhibân ou stèle de Mésa roi de Moab* (Lettres à M. le C^{te} de Vogüé); Paris, Baudry, 1870, in-4^o, 60 p., fac-simile et carte; réimpression des articles parus en mars et juin dans la *Revue archéolog.*, p. 184 à 207 et 357 à 386, avec quelques modifications. — La première annonce de la découverte signalée par M. Ganneau fut faite le 9 février 1870 à la *Société des Antiquaires de France* (Bulletin, p. 94) par le C^{te} de Vogüé. — Elle fut ensuite répétée aux différents journaux et sociétés savantes dans l'ordre suivant : C^{te} de Vogüé, *Acad. des Inscr. C. R.* (11 février 1870) p. 18-19 et (1^{er} avril), p. 48. — V^{te} E. de Rougé, *Société de Numismatique, C. R.* (11 février 1870), t. II, p. 183 à 185. — Clermont-Gan

neau, *Rev. de l'Instr. publ.* (17 février 1870), Lettre... (il n'a pas encore vu la pierre). — Renan, *Journal des Débats* (25 février 1870). — Après un premier essai d'interprétation de M. J. Derembourg : Lettre. *Acad. des Inscr. C. R.* (25 février 1870), p. 24, nous avons à signaler les articles suivants : C^{te} de Vogüé, *Soc. de Num. C. R. t. II* (11 mars 1870), p. 285 à 289. — *Journ. officiel* (30 mars 1870). — J. Oppert et A. Bonnetty, *Inscr. de Méša, roi des Moabites* (dans *Ann. de Philos. chrét.* t. LXXX, p. 217), mars 1870. — J. Oppert, *Insc. de Méša contemporaine de Jéhu, roi d'Israël (vers 880 av. J.-C.)* dans *Journ. Asiat.* (séance du 8 avril 1870), p. 522. — J. Derembourg, *La stèle de Mescha*, dans *Journ. Asiat.* (janv. et fév. 1870), p. 155. — Le même, *Rev. Israélite*, 1870, n° 8 (4 mars), et n° 13 (8 avril). — Senior Sachs, *Ibid*, n° 15 (21 avril). — J. Oppert, *Arch. paléogr. de l'Amérique et de l'Orient*, t. I, 1^{er} demi-volume, 1872, p. 170 à 177 (19 mars 1870). — Clermont-Ganneau, *Acad. des Inscr. C. R.* (26 avril 1872), p. 101. — Renan, *L'Inscription de Mescha*, Lettre à M. G. Perrot, *Rev. Arch.* (Mai 1873), nouv. série, XXV, p. 333. — Ch. Bruston, *L'Inscription de Dibon* dans *Journ. Asiat.* (avril 1873, p. 324). — *Le Monde illustré* (11 janvier 1873). — Clermont-Ganneau, *La stèle de Méša*, (dans *Rev. critique*, 11 septembre 1875). — A. Sabatier, *Journ. de Genève* (19 et 25 décembre 1875). — *La Liberté* (7 janvier 1876). — *Le Temps* (janvier 1876).

ANGLETERRE. — THE ACADEMY. 9 avril 1870, vol. I, p. 193; 11 mai, p. 217; 9 juillet, p. 272 (se place après le 2^e commentaire de Cl. Ganneau ainsi que après Weir, Noeldeke, Oppert; p. 327. — 15 novembre, vol. II, p. 51 (Neubauer, à propos de Wright, de Ginsburg, avec une conjecture de M. Bensly, sous-bibliothécaire à Cambridge); 15 décembre, p. 80 (à propos de Kaempf); 1^{er} avril 1871, p. 211 (à propos de Hitzig. L'auteur de cet article cite également : Z. D. M. G. (1), xxiv, p. 649 à 671, Schlottmann; p. 710, le doct^r Ballagi (de Pesth) analysé par Goldziher; Merx, *Archiv.* II, 1; *Theol. Quartalschrift*; Davidson, *British and foreign evangelical review*; Oppert, *Journ. As.* (mai, juin, 1870). — 15 août, p. 407; Harkawi, plusieurs articles dans le *Libanon*; *American quarterlies*; Levy. —

(1) C'est ainsi que nous citerons le journal asiatique allemand qui se publie à Leipzig : *Zeitschrift der Deutschen Morgenlaendischen Gesellschaft*,

15 septembre, p. 438 : Duncan H. Weir, *Lettre à propos de la ligne 23* (cf. *Studien und Kritiken*, 1871, n° 4, Schlottmann).

THE ATHENÆUM. 1870, I, n° 2,211, 12 mars, p. 357, et n° 2,219, 7 mai, p. 613, Ch. Cl. Ganneau, *Lettre de Jérusalem* (3 avril) et réponse de Wright.— Weir (Dun. H.), n° 2,221, 21 mai, p. 676 : Réclamations.— M. Deutsch at Oxford (C. rendu), n° 2,224, 11 juin, p. 773.— 1871, II, Critique de Ginsburg, n° 2,285, 12 août, p. 201-2.— 1872, III, *Moabite stones*, n° 2,310, 3 février, p. 148,— Rich. F. Burton, *The Moabite stone*, n° 2,320, 13 avril, p. 464 (cf. *The Academy*, 1^{er} mai 1872, III, p. 180; *Proceedings of the Geogr. Soc.*, 1872, p. 133; *Journal des Savants*, 1872, juillet, p. 462-3).— Le même, n° 2,321, 20 avril, p. 493 (Dr Beke; Prof. E. H. Palmer; cf. *Jewish chronicle*, 8 sept. 1871).

TIMES. C^{te} de Vogüé (22 février 1870). — Deutsch (3 et 21 mars). — Neubauer (10 mars). — Georges Grove, secrétaire du *Palest. expl. fund* (23 mars). — Schlottmann, de Halle (5 mai); il publie sa transcription dans le *Times*, le 5 mai, et la corrige dans *Z. D. M. G.*, XXIV, fasc. 8 et 11, 13 mai; depuis il a fait une troisième recension. — H. Lumley (26 janvier 1872) *Lettre de Jérusalem*, datée du 29 novembre 1871.

AUTRES PUBLICATIONS ANGLAISES OU AMÉRICAINES. — Cap. Warren, *Palestine exploration fund*, quarterly statement, nos V et VI, janvier, 31 mars, 31 mai, 30 juin 1870. — Capt^s Wilson et Warren's *Recovery of Jérusalem*, p. 496. — Klein (lettre à G. Grove), *Pall Mall Gazette* (19 avril 1870), publiée dans *Quarterly statement* n° VI. — Hayes Ward (R. Wm), *Journ. of the Americ. Orient. Soc.*, ninth vol, number I, 1869, p. LXXVII (Procès-verbal de la séance du 18 mai 1870). — Rawlinson, *Contemporary review* (août 1870), p. 321, donne la littérature jusqu'à la date de son article. — W. Wright (de Cambridge), *North British review*, oct. 1870 et janvier 1871. — Ginsburg (Christian D.), *The Moabite stone*, a fac simile of the original inscription with an English translation and an historical commentary. London. 1871, fo. — Burton et Drake, *Unexplored Syria*, 1872, II, p. 317 à 345.— Voir encore: *Journal of Anthropology*, vol. 1, n° 3 (janvier 1871); *Evangelical review*, n° 1 (février 1871); *Quarterly review of science*... etc. — Pour la controverse, voir: *Quarterly statement*... etc., n° V de 1870; n° III, août 1871. Discours de Sir H. Rawlinson à la

réunion annuelle de la *Royal Geographical Society* (mai 1871). — États-Unis. *Scribner's Monthly* (avril 1871). — Rev. Howard Crosby, *Palest. expl. fund* (juillet 1871). — Jenkins (G.) *The new Moabite stone*, dans *Transact. of the Soc. of bibl. Archeol.* 1872, p. 328. — Colenso, *Lectures on the Pentateuch and the Moabite stone*, London, 1873, 8^o. —

ALLEMAGNE— Geiger's Zeitschr. (1), IV, *Die Saeule des Mesa* (2^e trim. au comm^t, 8^e année, 1870, p. 104 à 118; et Nachtr. p. 240). — Geiger, *Die Saeule des Mesa*, (Z. D. M. G. xxiv, (1870) p. 212, 223-5, 226, 236-7). — Schlottmann, *Die Inschr. Mesa's*, (*Ibid.* p. 253-260), avec des *additamenta*, p. 438, 645. — Le même, *Die Siegessaeule Mesa's (Oster. Progr. der Universitaet Halle)* avec des *additamenta*. — Petermann, *Ueber die Auffindung der moabitischen Inschrift des Königs Mesa*. Z. D. M. G. 1870, p. 640-644. — Haug, *Ueber die Inschrift des Moabiter Königs Mescha* (Augs. Allg. Zeit. 1870, n^o 106, Beilage). — Schrader, *Theol. Litteraturblatt* (1^{er} juin 1870). — Hitzig, *Die Inschrift des Mesha Königs von Moab übersetzt und historisch kritisch erörtert; ein Beitrag zur Moabitischen Geschichte und Topographie* (Heidelb. Mohr. 1870). — Noeldeke. *Die Inschrift des Königs Mesa von Moab* (9 Jahrh. vor Chr., erklärt mit einer lithographischen Tafel. Kiel, 1870). — Deutsch, *Mesa*. — Geiger, *Weiteres ueber die Saeule des Mesa* (Z. D. M. G. xxiv, 1870, p. 433). — Neubauer, *Ueber die sogenannte Moabit. Inschr.* (dans Frankel et Graetz, xxix (1870), p. 177 à 182). — Himpel (prof.), *Theol. quartalschr.* LII, p. 584 à 661; et LIII, p. 288 à 305. — Kaempf (S. J.), *Die Inschrift auf dem Denkmal Mesa's Königs von Moab* (9 vor Chr. lahrh.) mit einem Anhang betreffend die Grabschrift des Sid. Königs Esmunazer uebersetzt und erlaeutert mit ein lith. Taf. Prag, 1870, in-8^o. — Noeldeke (Th.), *Die Inschrift des Königs Mesa von Moab erklärt*. Kiel, 1870. — Le même, *Compte rendu de son ouvrage dans: Goettinger gelehrte Anzeigen*, I, p. 682 à 686. — Hitzig, *Schlottmann's Mesa; Noeldeke, die Inschrift des K. Mesa von Moab; Kaempf Mesa*; (Heidelb. Jahrb..., 1870, p. 436-7 et p. 849-50). — Frankel et Graetz, *Monatschrift* (xx (1871), p. 91-93), à propos du Mesa de Kaempf. — Hitzig (Ferd.) *Hitzig's Mesa* (Heidelb. Jahrb... 1871,

(1) Le titre complet du journal de M. le docteur Abraham Geiger est: *Jüdische Zeitschrift für Wissenschaft und Leben*, Breslau.

n° 13, p. 193-198.) — Hitzig., *Phoen. Epigraphik*. etc., p. 727. — Le même, *Phoen. Epigraphik und noch einmal Mesha* (Heidelb. Jahrb. 1871, nos 46 et 47, p. 721 à 744. Les *addimenta*, p. 741 à 744, contiennent des corrections. — Hitzig, *Epigraphische Miscellen* (Z. D. M. G. xxv (1871), p. 253-255). — K. Schlottmann, *Addimenta ueber die Inschr. Mesa's* (Z. D. M. G. xxv (1871), p. 463-483, faisant suite à xxiv, p. 253-260, 438-460, 645-680). — Lévy (M.-A.), *Das Mesha Denkmal und seine Schrift*, Breslau, 1871. — Noeldeke, *Schenkel's Bibellexicon*, au mot *Mesa*. — Schlottmann, *Der Moabiter Koenig Mesa nach seiner Inschrift und nach den biblischen Berichten*. (Theol. Stud. u. Crit. 1871. p. 587) — Abraham Halevy, *Libanon*, nos 13, 14, 15. — Auerbach (J.), *zur Erklar. der Moab. Inschr.* (Geiger's Zeitschr. X. 1872, p. 266).

PAYS DIVERS. — Land (prof.), *Mesa*. Amsterdam. — Har-kawi, *Ob istoricèskom Znacénii nadpisi Moawitskago Tzarja Mesi*. — P. Schroeder, *Περὶ τῆς Μοαβιτικῆς ἐπιγράψης τοῦ Μέσα* (dans le *Ἑλληνικὸς φιλολογικὸς σύλλογος*, année 1871-72. Const 1873. p. 120 à 138, in-4^o.) — Chwolson, *Sur la stèle du ro Moabite Mesa* (dans la Revue orthodoxe, en russe; extr. in-8^o, s. d.) — Fabiani, *La stela di Mesa re di Moab*. Roma 1871. — Testa (cav. prof. Vittore), *L'Iscrizione di Mesa re di Moab*, illustrata e commentata. Torino. In-8^o. (Estratto dagli Atti della R. Ac. delle Scienze, X. 1874).

Hauteur, 1,00. — Largeur, 0,60.

2. — Copie d'une partie de l'inscription exécutée à Dhibân, au mois d'octobre 1869, par Selim-el-Qari.

Le cadre renferme deux feuilles : la première, celle qui est placée à la partie supérieure, contient une copie prise sur le monument original. La seconde est la reproduction d'une partie de cette première copie, tracée par la même main. L'Arabe a ajouté au bas l'indication des dimensions et de la provenance : « *Les ruines de...* » (le nom a été effacé intentionnellement avec le pouce). On voit à côté un croquis inexact de la stèle.

Cette copie incomplète et grossière mais assez fidèle permet à M. Ganneau de constater que le texte était écrit en caractères sémitiques très-anciens.

Elle a une autre importance qu'il est utile de signaler. La manière dont les lettres ont été reproduites par Sélim est

assez particulière et permet de constater chez cet Arabe une façon qui lui est propre de percevoir les formes. Or, des poteries Moabites couvertes d'inscriptions ont été, il y a peu de temps, l'objet de vives contestations. Pour résoudre la question de l'authenticité des inscriptions qu'elles portent il est bon d'en comparer les caractères avec ceux qui sont tracés sur notre copie.

Sur ces poteries inscrites, voir : K. Schlottmann, *Neue Moabitische Funde und Raethsel*, avec une pl. (dans *Z. D. M. G.* xxvi, 1872, p. 393); Socin, dans *Augsb. Allg. Zeit.* 14 juin 1872, le n° 80 du 1^{er} trimestre (Beilage); K. Schlottmann et Lic. Weser, *Ueber die neuesten Moabitischen Funde* (dans *Z. D. M. G.* xxvi, p. 722 et 786); les rapports de M. Clermont-Ganneau dans l'*Athenæum*, n° 2413: *The Shapira collection*; K. Schlottmann et Lic. Weser, *Eine antiquarische Consular-Untersuchung* (dans *Z. D. M. G.* xxviii, p. 460 et suiv.); et particulièrement le récent ouvrage de MM. E. Kautzsch et A. Socin, *Die Aechtheit der Moabitischen Alterthümer*, 1876, dans lequel les deux professeurs de Bâle ont donné toute la bibliographie de la question et ont apporté des preuves évidentes de la supercherie et des fraudes de Sélîm; Cl. Ganneau, *Rev. crit.* du 11 mars 1876.

3. — Estampage pris, au mois de décembre 1869, par un Arabe envoyé de Jérusalem à Dhibân par M. Ganneau, avant que la pierre ne fût brisée.

Une querelle s'étant élevée entre les Bédouins de la tribu qui habitait le pays, l'Arabe reçut un coup de lance et fut obligé de s'enfuir, emportant son estampage encore humide et déchiré en sept morceaux.

4. — Dix-neuf petits fragments de la stèle de Dhibân dont la place n'a pas été exactement retrouvée.

La plupart de ces fragments appartiennent au corps même de la stèle et présentent ainsi peu d'intérêt. L'un d'eux, cependant, provient de la surface inscrite; il porte une lettre très-visible (un mim) et la queue d'un autre caractère; il nous semble que la place de ce fragment doit être à la 28^e ligne.

BAS-RELIEF DE SCHIHÂN.

5. — Bas-relief représentant un roi (?) casqué, la poitrine nue, les reins entourés de la *schenti* égyptienne. Des deux mains, il brandit une lance, dont le large fer est tourné vers la terre; un arc est suspendu à son épaule droite; un animal, qui semble être un lion, se tient près de lui.

Basalte noir.

Découvert par M. de Saulcy, le 17 janvier 1851, entre Medabah et Schihan, à l'est de la mer Morte, au lieu nommé Redjôm-el-Aâbed; retrouvé en place, le 17 avril 1864, par M. le duc de Luynes; rapporté et donné au Musée par ce dernier (1866).

De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, I, p. 324 et 333. Pl. XVIII. — *Rev. archéol.*, 1866, p. 366. — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXVIII. — Duc de Luynes, *Voyage d'exploration à la mer Morte*, I, p. 170 et suiv., II, p. 179. Appendice par M. Mauss: *Renseignements fournis par Khalil-el-Hezzy sur l'enlèvement de la pierre de Figou* (Medabah).

Certains détails de la sculpture rappellent les bas-reliefs Assyriens et les ouvrages de l'art grec archaïque (métopes de Sélinonte); l'ajustement a un caractère égyptien. Cette stèle représentant un roi de Moab vainqueur, offre de grandes analogies pour les dimensions et la matière avec la stèle de Dhibân. Il est regrettable que, pour la transporter, on ait été forcé de l'amincir et de détruire le côté opposé au bas-relief. Peut-être portait-il une inscription à jamais perdue!

Hauteur, 1,03; largeur, 0,58.

6. — Angle supérieur d'un chambranle de porte taillé en forme de cadre; il est garni de moulures et orné d'un fleuron.

Lave noire.

Recueilli dans une enceinte carrée qui paraît être un ancien temple, à Er-Rabbah (1), (Arcopolis.) — Don de M. de Saulcy (1851).

A. de Longpérier, *Notice des antiq. Assyri. Babyl. Perses. Hébraïques*, 3^e édition, n^o 575 — De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, I, 348; pl. L.

M. de Longpérier a rapproché le fleuron sculpté sur ce morceau de plusieurs fleurons semblables qui se retrouvent dans certains bas-reliefs Assyriens.

Longueur d'un côté, 0,39.

7. — (a) Fragment d'une poterie épaisse et noire à l'intérieur. Elle porte une couverture rosée sur laquelle se détachent deux bandes et des méandres brun foncé.

Terre cuite peinte.

Trouvé à Kherbet-Fouqôa (les ruines rougeâtres), à l'est de la mer Morte. — Don de M. de Saulcy (1852).

Cette localité est aussi nommée Figou; elle est située à 4 kilom. à l'ouest de Schihân. M. de Saulcy l'identifie avec Medabah (*Voy. en Syrie*, I, p. 325).

Hauteur, 0,06. — Longueur, 0,07.

(b) Fragment du bord d'un vase décoré de lignes, de chevrons et de points rouges et noirs.

Terre cuite peinte.

Trouvé à Kherbet-Fouqôa. — Don de M. de Saulcy (1852).

Hauteur, 0,05 — Largeur, 0,07.

(c) Fragment de poterie décorée d'une bande brune; couverture rosée.

Terre cuite peinte.

Don de M. de Saulcy (1852).

Hauteur, 0,06. — Largeur, 0,04.

(1) Ces ruines sont situées sur le vaste plateau de Moab entre l'Oued-Moudjeb de Karak, c'est-à-dire l'Arnon, limite nord de la Moabitude, et le Kir-Moab de l'Écriture sainte.

(d) Fragment de poterie jaunâtre, sur lequel est peinte une large bande brune.— La pâte est noire intérieurement.

Terre cuite peinte.

Trouvé à El-Karak (1), à l'est de la mer Morte. — Don de M. de Saulcy (1852.)

Hauteur, 0,04. — Largeur, 0,04.

A. de Longpérier, *Notice des Antiq. Assy., Babyl. Perses, Hébraïques*, 3^e édition, nos 576, 577, 578.

(1) Sur cette ville, voir : Irby et Mangles, *Travels*, ch. VII; de Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, I, p. 355 et suiv. Les débris, de poterie décrits ci-dessus sont mentionnés p. 366.— Mauss, *Journal de voyage de Jérusalem à Karak* (dans le *Voy. d'exploration du duc de Luynes*, II, Atlas, pl. 2 à 4).

JÉRUSALEM.

8. — Inscription grecque de sept lignes :

ΜΗΘΕΝΑΛΛΟΓΕΝΗΕΙΣΠΟ
ΡΕΥΕΣΘΑΙΕΝΤΟΣΤΟΥΠΕ
ΡΙΤΟΙΕΡΟΝΤΡΥΦΑΚΤΟΥΚΑΙ
ΠΕΡΙΒΟΛΟΥΟΣΔΑΝΗ
ΦΘΕΑΥΤΩΙΑΙΤΙΟΣΕΣ
ΤΑΙΑΙΑΤΟΕΞΑΚΟΛΟΥ
ΘΕΙΝΘΑΝΑΤΩ

Μηθένα ἀλλογενῆ εἰσπορεύεσθαι ἐντὸς τοῦ περι τὸ ἱερόν τρυφάκτου καὶ περιβόλου. ὅς δ' ἂν ληφθῆ ἑαυτῷ αἴτιος ἔσται διὰ τὸ ἐξακο-
λουθεῖν θάνατον.

*Qu'aucun étranger ne franchisse la balustrade qui en-
tourne le lieu saint, ni l'enceinte. Celui qui serait pris, devra
n'accuser que lui-même de la mort qui sera son châtement.*

Surmoulé en plâtre exécuté dans les ateliers du Musée, d'après un estampage donné par M. Ch. Clermont-Ganneau (1872).

L'original, en calcaire dur, est un parallépipède rectangle mesurant 39 × 90 × 60 centimètres. Découvert le 26 mai 1871 par M. Ch. Clermont-Ganneau, à Jérusalem, dans le mur d'une *mêdrécé* (école) voisine de la porte Bab-el-Atm, à 50 mètres environ du Haram-ech-Chérif, il fut transporté, quelque temps après, au Seraï, par les ordres du gouverneur de la ville. On ignore ce qu'il est devenu depuis; néanmoins, un faussaire a pu prendre une copie de l'inscription et en fabriquer une semblable qui a été vue à Jérusalem.

Ch. Clermont-Ganneau, *The Athenæum* (8 juillet 1871). — Le même, *Une stèle du temple de Jérusalem* (dans *Rev. ar-*

chêol. avril et mai 1872, p. 214 et 290, pl. X; et dans *Acad. des Inscr.* C. R. 1872, p. 170.) — *Le Monde illustré* (11 janvier 1873).

Deux passages de Josèphe (*Bell. Jud.* V, v, 2, et *Ant. Jud.* XV, xi, 5) nous apprennent qu'il y avait dans le temple, du temps d'Hérode, des stèles placées de distance en distance; des inscriptions en grec et en latin y étaient tracées portant défense aux étrangers de franchir les enceintes sacrées. C'est un de ces précieux monuments que M. Ch. Clermont-Ganneau a retrouvé; c'est en même temps la plus ancienne inscription grecque découverte jusqu'ici à Jérusalem (cf. le n° 12).

Hauteur, 0,60. — Longueur, 0,90.

9. — Pied droit chaussé d'une sandale et reposant sur une petite base plate; des courroies entourant le talon et le cou-de-pied. Les doigts et toute la partie antérieure sont brisés. Une inscription grecque est gravée à la partie supérieure, au-dessus de la cheville, sur la tranche qui correspond à la naissance de la jambe.

ΠΟΝΗΗ
ΙΑΛΟΥΚΙ
ΛΙΑ
ΑΝΕΘΗ
ΚΕΝ

Πονητή Λουκιλία ἀνέθηκεν.

Marbre blanc; époque romaine

Trouvé, en 1866, dans les blocages qui garnissaient les reins des anciennes voûtes de l'église Sainte-Anne, près du grand réservoir appelé *piscine probatique* (piscine de Bethzatha). — Don de M. Mauss, architecte de l'église Sainte-Anne.

Ch. Clermont-Ganneau, *Revue de l'Instr. publ.* (29 octobre 1868). — Waddington, *Acad. des Inscr. C. R.*, 1868, p. 333. — Héron de Villefosse, *Compt. rend. de la Soc. de Num.* IV (1873), p. 1 et 2.

C'est certainement un *ex voto* consacré par Pompeia Lucilia en souvenir d'une guérison. Une médaille de Salomine, frappée à Ptolémaïs, présente au revers un pied votif surmonté d'un anneau de suspension (de Sauley, *Numism. de la Terre Sainte*, pl. VIII, n° 12).

Au sujet des *pieds votifs*, voir: Letronne, *Recueil des Inscriptions d'Égypte*, II, 204 et 475, à propos de la représentation de ces pieds dans les proscynèmes; A. Maury, *Sur un pied en marbre blanc découvert à Alexandrie*, dans la *Rev. archéol.*, 1^{re} série, VII, p. 600.

Hauteur, 0,13. — Longueur, 0,18.

10. — Vase dont le col et les anses sont brisés; il ne reste que la panse présentant un galbe écrasé à deux courbes (disque renflé). Il est décoré d'ornements géométriques, au trait, en peinture brune, qui forment quatre groupes symétriques sur la partie supérieure de la panse (carrés, losanges, rectangles inscrits l'un dans l'autre, triangles, points, grecques, courses de bâtons, trois larges bandes; le dessous du pied est orné d'un quadrillé peint portant un point dans chaque carré). — Forme peu commune dans l'antiquité; les anses étaient très-minces.

Terre cuite rougeâtre, couverte jaune.

Trouvé à Jérusalem (voie Douleureuse); enfoui à 10 ou 12 m. de profondeur, à l'endroit où s'élèvent maintenant les fondations de l'église des Dames de Sion. — Donné par le P. Ratisbonne à M. de Saulcy qui l'a offert au Louvre (1872).

Helbig (lettre à Conze), *Osservazioni sopra la provenienza della decorazione geometrica* (dans: Ann. dell. Inst. archeol. t. XLVII, 1875, p. 221 et suiv.) — Le vase est cité p. 247, et gravé tav. d'agg. I.

Hauteur, 0,16.

Ce vase est exposé au premier étage dans la *Salle asiatique*. Son ornementation permet de le rapprocher des vases peints du plus ancien style découverts dans les îles de l'Archipel grec; on le comparera particulièrement aux vases nombreux trouvés dans l'île de Chypre et qui portent des peintures analogues.

11. — Deux clefs de pierre ayant servi à réunir des blocs Salomonien.

Pierre dure jaunâtre.

Proviennent des soubassements du temple de Jérusalem (Haram-ech-Chérif). — Don de M. de Saulcy (1872)

A. Longueur, 0,14. — Largeur, 0,04

B. — 0,10. — — 0,055.

12. — Fragment d'une inscription en hébreu carré.

יהם
 [ה]ן כל א [דם]
 מש

Il se taira.

Ici tout homme.

(D'après M. de Saulcy, avec son ingénieuse restitution à la seconde ligne).

Pierre.

Trouvé, en 1863, dans un puits découvert en avant de la triple porte murée, au sud du Haram-ech-Chérif. — Don de M. de Saulcy (1870).

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, II, 12. Le savant auteur suppose que c'est le fragment d'une des stèles qui défendaient aux Gentils de dépasser le parvis qui leur était réservé dans le péribole du temple. D'après Josèphe ces textes étaient rédigés en grec et en latin, mais il paraît évident à M. de Saulcy que la même défense devait être également écrite en hébreu (cf. le n° 8). — Fr. Lenormant, *Essai sur la propag. de l'alphabet phénicien*, I, 261.

Hauteur, 0,21. — Largeur, 0,17.

13. — Inscription hébraïque, écrite en caractères carrés.

יונה ושבתיה
 אשתו מן
 [צ] קליא חוקי
 [ם] בחיי

Jonas et Sabtiyah
Sa femme, de
Sicile, fortifiés
Dans la vie

(D'après M. de Saulcy).

Surmoulé en plâtre (en double exemplaire).

Elle est tracée sur le fût de la colonne monolithe placée à la

porte dite sous El-Aksa, au Haram-ech-Chérif (voir le n° 14). — Don de M. de Saulcy (1870).

De Saulcy, *Acad. des Inscr. C. R.*, 1864, p. 259. — *Aus Briefen des Hrn. Prof. Levy* (dans Geiger's Zeitschrift, III, p. 228). — De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, II, p. 325 (d'après une transcription de M. Oppert). — Fr. Lenormant, *Essai sur la propag. de l'alphabet phénicien*, I, 272.

Ce texte est conçu dans la même forme à peu près que certains proscynèmes égyptiens et grecs; M. de Saulcy le considère comme antérieur au siège de Jérusalem par Titus.

Hauteur, 0,17. — Largeur, 0,21.

14. — Détail du chapiteau de la colonne monolithe sous El-Aksa (elle mesure 1 mètre 53 c. sur plus de 7 mètres de haut). Le chapiteau se compose d'une simple corbeille évasée, décorée à sa surface d'une série de feuilles d'acanthe alternant avec des feuilles d'eau; le galbe est tout égyptien.

Surmoulé en plâtre, dans lequel la feuille a été redressée.

Cette colonne est placée au centre du vestibule de la porte double, à l'angle du mur du jardin de la mosquée El-Aksa (voir le n° 13) (1). — Don de M. de Saulcy.

Fergusson, *Topography of Jerusalem*, p. 14, 15. — Barclay, *City of the great king* (avec une vignette très-mauvaise), p. 510. — Renan, *Mission de Phénicie*, p. 798, pl. XLI (dessin du chapiteau complet et plan du vestibule, par M. Thobois). — De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, 124; II, 94. — C^{te} de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 9 et 49; pl. IV.

Hauteur, 0,87. — Largeur (à la base), 0,51.

15. — Frise composée d'un élégant rinceau; on y remarque deux rosaces, deux grappes de raisin et une moitié de feuille de vigne reliées entre elles par un cep noueux.

Surmoulé en plâtre.

(1) Sur El-Aksa, voir Fergusson, *The holy Sepulchre*, p. 36.

TOMBEAU DES ROIS.

(QBOUR-EL-MOLOUK.)

Quand on sort de Jérusalem par la porte de Damas, on rencontre à quelque distance une excavation qui ressemble à l'entrée d'une carrière abandonnée. En y pénétrant, on reconnaît un monument funéraire, taillé dans le roc. La population arabe lui donne le nom de *Qbour-el-Molouk* auquel correspond dans notre langue celui de *Tombeau des Rois*. C'est sous cette dénomination que ce monument est cité depuis longtemps, aussi bien dans les récits des voyageurs et des curieux que dans les discussions des antiquaires; nous lui conservons ce nom. Tous les objets décrits sous les nos suivants (17 à 45) sont sortis de ce monument funéraire.

17, 17 bis, 17 ter. — Frise dorique dont le centre est occupé par une grappe de raisin à droite et à gauche de laquelle sont placées symétriquement une triple palme et une couronne (le n° 17 reproduit la moitié de cette partie centrale). — Quatre patères séparées par des triglyphes sont placées de chaque côté. (Les nos 17 bis et 17 ter reproduisent chacun deux compartiments en deux morceaux).

Surmoulés en plâtre.

Frise sculptée sur la face même du rocher, au-dessus du vestibule d'entrée. — Don de M. de Saulcy (1864).

R. Pococke, *A description of the East and some other countries*, II, p. 20, pl. V. — De Cassas, *Voy. pittor. de la Syrie, de la Phénicie, de la Palestine*, pl. 32 et 44. — De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 221; atlas, pl. XXX. — Salzmann, *Jérusalem*, atlas I, pl. 53. —

Viollet Le Duc, *Entretiens sur l'Architecture*, p. 22 et suiv.
— Pierotti, *Jerusalem explored*, II, pl. LV et LXI, 6.

Longueur (des moulages), 2,80. — Largeur, 0,60.

IS. — Couvrele hémicylindrique richement décoré. Le sommet est orné d'une bande de rinceaux dans les enroulements desquels se répètent, à partir du centre et en allant vers les extrémités, les représentations suivantes : des glands de chêne avec leur feuillage, des fruits de ricin, un lis, une rosace à huit pétales, un raisin à gros grains, un raisin à petits grains et une feuille de pampre. Cette bande est accostée de deux doubles guirlandes d'olivier avec fruits, encadrées par une torsade; une élégante petite rosace est placée au centre des guirlandes et indique en même temps le milieu du couvrele. Tout autour règne une frise de rinceaux formés de tiges d'arbres et de plantes chargées de fleurs et de fruits : lis, roses, grenades, cédrats, raisins, glands, etc. Le centre du couvrele est indiqué, au milieu de ces rinceaux, par une rosace correspondant à la petite rosace placée dans les guirlandes d'olivier. L'extrémité du couvrele a beaucoup souffert : elle est ornée d'une triple palme du sein de laquelle sortent deux lis ; deux patères à ombilic décorent le champ. — La décoration est exécutée à la râpe ; encadrement de moulures.

Calcaire dur, veiné rouge.

Trouvé en 1851 (cassé en deux morceaux), dans une des chambres intérieures. — Don de M. de Saulcy (1852).

De Saulcy, *Recherches sur les tombeaux des rois de Juda, et preuves que le couvrele qui a été trouvé dans un de ces tombeaux, et qui est déposé au Louvre, est celui du roi David*, avec un plan du tombeau des rois (dans les *Ann. de Philos. chrét.*, 1852, 4^e série, V, p. 245 et suiv., 354 et suiv. 452 et suiv. On trouvera la gravure du couvrele p. 253). Ce travail a été lu à l'Acad. des Inscr. aux mois de sept. et d'oct. 1851. — A. de Longpérier, *Notice des Antiq. Assyr.*, 3^e édition, n^o 573. — De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut de la mer*

Morte, II, p. 226; atlas, pl. XXXI et XXXII. — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXX, n° 1 et pl. XXXI, n° 1.

Longueur, 1,95. — Largeur, 0,55.

19. — Portion d'un couvercle de sarcophage hémicylindrique. La décoration de la partie antérieure se composait de cinq rosaces ; il n'en reste que trois. Celle du centre est formée de huit lis. L'extrémité porte une patère entourée d'une moulure. Le champ est piqué à la boucharde.

Pierre calcaire.

Trouvé en décembre 1863, dans une des chambres intérieures. — Don de M. de Saulcy.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte* I, 369. — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXXI, n° 3.

Longueur, 1,00. — Largeur, 0,55.

20. — Deux fragments d'une cuve de sarcophage.

Pierre dure.

Trouvés, en 1863, dans la même chambre que le couvercle précédent. — Don de M. de Saulcy.

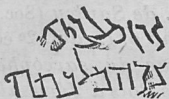
De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, atlas, pl. XXXI.

Épaisseur, 0,06.

21. — Sarcophage muni de son couvercle taillé en forme de toit (1) avec arête aiguë au sommet. Les angles ont été abattus pour permettre au monument d'entrer sous une arcade basse. Toute la surface est piquée à la boucharde. La face antérieure est ornée de deux dis-

(1) Le toit pointu forme encore aujourd'hui le caractère distinctif des tombes de femmes chez les Orientaux, tandis que les tombes d'hommes ont un toit arrondi.

ques en relief entre lesquels on lit une inscription sémitique de deux lignes :



(Syriaque, écriture voisine de l'estranghelo).
(Hébreu carré).

1^{re} ligne: *Saddan reine.*

2^e ligne: *Sadda reine.*

(D'après M. Renan).

Il est à remarquer que les deux lignes ne paraissent pas avoir été gravées à l'aide du même instrument. Les caractères de la première ligne sont assez profonds; ceux de la seconde, au contraire, sont très-légèrement tracés. La seconde ligne est une traduction de la première.

Calcaire dur.

Trouvé, par M. de Saulcy, le 8 décembre 1863, dans un caveau découvert par lui au tombeau des Rois.—Donné par le même (1864).

Au moment de la découverte, le couvercle était encore scellé; le sarcophage contenait un squelette bien conservé, la tête appuyée sur un coussinet ménagé dans la masse au fond de la cuve. Le cadavre posé sur un fond de terreau avait les deux mains croisées sur la région pubienne; il mesurait 1^m,60. A peine fut-il découvert que tout s'évanouit: on n'a pu recueillir que les objets décrits sous le n^o 22.

De Saulcy, *Acad. des Inscr.*, séances du 29 janvier et du 12 février 1864.—E. Renan, *Notelue à la Soc. des Antiq.* le 2 février.—(L'abbé Bargès), dans *la Patrie* du 4 février; art. reproduit le 5 février dans *la France polit., scient. et littér.*—*Aus Briefen des Hrn prof. Lety* (dans Geiger's Zeitschrift, III, p. 227).—De Saulcy, *Voy. en terre sainte*, I, p. 375 à 410 (le sarcophage est gravé p. 377) et II, p. 309. Appendice: Procès-verbal de la découverte d'un tombeau au Qbour-el-Molouk.—Le même, *Explication de l'inscription qu'on lit sur le tombeau apporté de Jérusalem*. Versailles, 1864. (Extr. des *Ann. de philos. chrét.* 1864, I, p. 408).—E. Renan, *Nouvelles observations d'épigraphie hébraïque*, avec un fac-simile de l'inscr. (dans le *Journal Asiatique*, 1865, II, p. 550).—Geiger, *Die Inschriften auf dem Sarge einer Kœnigin* (dans la *Jüdische Zeitschrift*, iv, p. 274).—De Saulcy, *Ann. de philos. chrét.*

1866, I, p. 302 (avec une explication nouvelle de l'inscript. par M. J. Oppert, qui lit à la première ligne le nom de *Joaddan*, femme du roi Joas et mère du roi Amasias, p. 308.) — V. Guérin, *Rapport sur le voyage en Palestine de M. de Sauley* (Soc. de géogr. 1866, p. 201). — B. Tristram, *The land of Israël*, 2^e édit. p. 172. — De Sauley, *Sur l'inscr. bilingue du sarcophage découvert en 1863 dans le tombeau des Rois à Jérusalem* (Revue Orientale, 2^e série, 2^e année, 1867, I, p. 28.) — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXXI. n^o 4. — Fr. Lenormant, *Essai sur la propag. de l'alphabet phénicien*, I, p. 263, et II, p. 8.

Longueur, 2,05. — Hauteur de la cuve, 0,57.

Hauteur du couvercle, 0,35.

22. — Cinq boîtes renfermant :

A. — Une mâchoire inférieure trempée dans la gélatine. La molaire a cinq tubercules, fait commun chez les individus de l'époque préhistorique mais rare chez ceux de notre race. On le constate très fréquemment chez les nègres.

B. — Les rotules du genou et une troisième phalange digitale.

C. — Fragments d'omoplate auquel adhèrent les mailles d'un tissu de lin bordé de fils d'or.

D. — Esquilles et terreau.

E. — Fils d'or tordus provenant d'une étoffe.

Tous ces objets ont été découverts, en 1863, dans le cercueil même de *Saddan* (voir le n^o 21). — Don de M. de Sauley (1870).

De Sauley, *Voy. en Terre Sainte*, I, 375; II, Appendice, 309 et 316 : *Note sur les débris osseux humains recueillis par M. de Sauley dans une tombe royale à Jérusalem, en 1863*, par le docteur Pruner-Bey.

23. — Cuve et couvercle hémicylindrique de sarcophage, décorés de rosaces. La rosace centrale du couvercle se compose de six lis; celle de la cuve, placée au-dessous, est formée d'une fleur épanouie entourée de huit

lis. Les quatre rosaces, placées deux à deux, à droite et à gauche, se répètent symétriquement; elles sont accostées sur la cuve de huit petites patères à ombilic. Les extrémités du couvercle sont ornées d'un côté d'un cédrat entre deux lis, de l'autre d'une patère. L'extrémité de la cuve est décorée d'une rosace placée au centre d'une couronne arrondie, avec lien à la partie inférieure. Le champ du couvercle est piqué à la bouche, celui de la cuve est travaillé au ciseau; encadrements de moulures.

Calcaire dur, veiné de rouge.

Ce sarcophage provient, sans doute, du Qbour-el-Molouk. Placé au Mekemeh ou tribunal de Jérusalem, il servait d'auge aux juges juifs pour se laver les mains. — Il a été donné à la France, à la demande de M. de Saulcy, par Izzet-Pacha gouverneur de Jérusalem (1866).

Une des rosaces du couvercle est refaite en plâtre. Ce couvercle plus long que la cuve, ne paraît pas lui appartenir.

Barclay, *The City of the great King*, page 172 (très-mauvaise gravure). — Pierotti, *Jerusalem explored*, I, p. 234, et II, pl. LVIII, 2 et 3 (donne seulement le couvercle). — A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXX, 2, et XXXI, 2.

Hauteur de la cuve, 0,50. — Largeur, 0,47. — Longueur, 2,00.

24. — Fragment d'un couvercle hémicylindrique de sarcophage. Il est entièrement uni; la surface convexe est extérieurement encadrée dans une moulure formée d'une doucine et d'une plate bande.

Calcaire dur

Trouvé, en 1851, dans une des chambres intérieures. — Don de M. de Saulcy (1852).

De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*. Atlas pl. XXXI, n° 5. — A. de Longpérier, *Notice des Antiq. Assyriennes*, 3^e édit., n° 574. — Salzman, *Jérusalem*. Atlas, I, pl. 56.

Longueur, 0,80. — Largeur, 0,45.

25. — Fragment d'une grande cuve de sarcophage.

Pierre blanche.

Trouvé dans une des chambres intérieures. — Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,23. — Largeur, 0,27.

26. — Fragment d'une rosace.

Pierre dure.

Trouvé dans une des chambres intérieures; provient probablement d'un sarcophage. — Don de M. de Saulcy.

Largeur (rayon), 0,15.

27. — Porte qui servait à fermer une chambre sépulcrale: les moulures forment quatre encadrements; les deux du haut sont carrés (celui de droite est brisé), les deux du bas sont plus allongés. Elle est munie d'un gond en pierre servant de pivot.

Pierre.

Trouvée dans une chambre intérieure. — Don de M. de Saulcy

Voir des portes analogues trouvées également au Qbour-el-Molouk dans: de Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*. Atlas, pl. XXVIII. — Salzmann, *Jérusalem*, atlas, I, pl. 56. Toutes les entrées des caveaux et des tombes avaient des clôtures semblables.

Hauteur, 1,00. — Largeur, 0,83.

28. — Fragment (angle) d'un chapiteau carré décoré de palmettes; le cœur des feuilles est cordelé.

Pierre.

Trouvé aux pieds de la porte de la grande cour. — Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,31. — Largeur, 0,25.

29 — Lampe présentant la forme d'une petite coupe munie d'un goulot et d'une anse; à l'intérieur de cette coupe vient s'appliquer un très-petit couvercle percé au milieu d'un trou pour l'huile, et sur le bord d'un trou à mèche correspondant au goulot de la coupe. Traces de fumée.

Terre cuite rouge grossière.

Trouvée sous la porte taillée dans le roc qui introduit dans la grande cour. — Don de M. de Saulcy (1870).

Diamètre, 0,067.

30. — Lampe *moderne* présentant la forme d'une petite assiette dont les bords ont été comprimés d'un côté pour former goulot.

Terre cuite rose.

Achetée par M. de Saulcy au bazar de Jérusalem, en 1863. — Donnée par le même (1870).

Diamètre, 0,07.

Plusieurs lampes antiques de cette dernière forme ont été trouvées dans le tombeau des Rois (*Voy. en Terre Sainte*, I, 357). Elles font aujourd'hui partie de la belle collection de céramique de M. de Liesville; le Musée de Sèvres en possède une également, mais ces lampes sont plus larges et plus aplaties que le spécimen moderne exposé ici.

31 — Boite renfermant :

- 1° Trois perles à côtes, en terre émaillée bleue.
- 2° Un fragment de terre cuite avec couverte irisée.
- 3° Deux petits cubes de verre.

Trouvés, en décembre 1863, dans les fouilles de la grande cour intérieure. — Don de M. de Saulcy (1870).

32. — Sept petites monnaies Juives de la grande insurrection qui précéda le siège de Titus. Cinq sont de l'année 2^e; deux sont de l'année 3^e, c'est-à-dire de l'année même du siège. Les premières portent d'un côté un vase de forme élégante à deux anses et à pansé godronnée (légende hébraïque); et au revers une feuille de vigne à laquelle est attaché un pampre (liberté de Sion). Les secondes diffèrent en ce que le vase du droit est orné d'un cordon de perles et muni d'un couvercle.

Cuivre

De Saulcy, *Recherches sur la Numism. Judaique*, pl. X, nos 1 et 2. — Le même, *Catalogue des médailles trouvées, en novembre et décembre 1863, dans les fouilles des Qbour-el-Molouk, près de Jérusalem* (dans *Voy. en Terre Sainte*, II, p. 314), nos 22, 23, 24.

33. — Trois grandes urnes, à large panse, munies de petites anses sur les côtés; elles contiennent un grand nombre d'ossements incinérés et des fragments de poteries. Traces du tour à l'extérieur.

Terre cuite.

Hauteur de la plus grande, 0,35.

34. — Quatre urnes plus petites que les précédentes. Traces du tour à l'extérieur.

Terre cuite.

Hauteur de la plus petite, 0,15.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, p. 356.

35. — Petite coupe apode, brisée (plusieurs morceaux recollés).

Terre cuite rouge.

Diamètre, 0,14.

36. — Boîte renfermant plusieurs débris de métal, une chaînette, un petit bracelet.

Bronze.

37. — Vingt-cinq flacons, à long col et panse ronde, connus sous le nom de *lacrymatoires*, de différentes grandeurs; une anse tortillée.

Verre.

De Sauley, *Voy. en Terre Sainte*, I, p. 359 et 360.

38. — Figurine de la *triple Hécate*, percée d'un trou dans lequel il reste un fragment de l'anneau de bronze qui servait à la suspendre. Son vêtement est serré à la taille.

Pierre.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, p. 358.

Hauteur, 0,028.

Tous ces objets de l'époque romaine, (nos 32 à 38), ont été recueillis, en décembre 1863, dans la chambre d'entrée (vestibule) au milieu des terres qui contenaient des sépultures romaines à incinération. — Donnés par M. de Saulcy.

39. — Quatre fragments d'*alabastra* très-rongés par le temps.

Marbre.

Trouvés, en décembre 1863, en tamisant les terres retirées des chambres intérieures. — Don de M. de Saulcy.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, p. 366.

40. — Boîte renfermant :

1° Une coquille ;

2° Un fragment en or, forme de feuille allongée, avec deux agrafes au revers ;

3° Un autre fragment, en or, de forme ronde, portant d'un côté deux agrafes et de l'autre plusieurs cloisons formant cinq compartiments.

Même provenance. — Don de M. de Saulcy (1870).

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, p. 367.

41. — Petite caisse, avec couvercle mobile, pourvue de quatre pieds aux angles. La face principale, entourée d'un cadre, est partagée en deux parties symétriques ; chacune d'elles contient une rosace géométrique cantonnée de segments de cercles tracés au compas. Peinture rouge. (Cf. le n° 49.)

Calcaire tendre.

Trouvée, en 1863, dans une des salles intérieures, dans les fouilles faites pour pénétrer dans la chambre de la Reine. — Don de M. de Saulcy.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, p. 368.

La nature funéraire de ce monument n'est pas douteuse. Plusieurs coffrets analogues ont été découverts à Jérusalem et à Lydda; un autre a été trouvé à Alexandrie.

Voir sur ces ossuaires: Schick, *Illustrirte Zeitung* (15 décembre 1866); — de Saulcy, *Caissees funéraires ou ossuaires Judaïques*, dans le *Bulletin archéologique du Musée Parent* (1^{re} et unique livraison), p. 21 à 28. — E. Renan, *Journai Asiatique* (1868), vi^e série, 11, p. 539. — Ch. Clermont-Ganneau, *Nouveaux ossuaires Juifs à inscriptions grecques et hébraïques*, et *Ossuaire Juif trouvé à Alexandrie*, dans la *Rev. archéol.* (juin et novembre 1873).

Hauteur, 0,25. — Largeur, 0,39.

42. — Fragment d'un pilastre d'ante décoré de deux volutes en forme de crosse.

Pierre dure.

Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,15. — Largeur, 0,20.

43. — Fragment d'une corniche ornée d'une ligne d'oves surmontée de palmettes.

Pierre dure.

Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,32. — Largeur, 0,55.

44. — Fragment plus considérable de la même corniche.

Ce morceau n'est pas placé dans la position qu'il occupait: il faut le retourner par la pensée. La face (actuellement en haut) portant un modillon carré à trois ressauts, accosté d'une petite rosace bombée, devait être vue d'en bas, et se trouvait au-dessus de la face garnie d'oves et de palmettes avec laquelle elle formait angle.

Pierre dure.

Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,46. — Largeur, 0,35.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, 346 (les trois fragments sont gravés), II, p. 109.

Un beau morceau de frise antique provenant du Tell-Hounn rappelle tout à fait le style de ces fragments. Il se trouvait, en

1863, dans le petit musée formé à Jérusalem par les soins de la Société littéraire fondée sous le patronage du consul d'Angleterre. (de Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, II, 199).

C'est dans la tranchée ouverte en avant du vestibule du tombeau des rois de Juda, c'est-à-dire dans la grande cour intérieure du *Qbour-el-Molouk*, que M. de Saulcy a retrouvé ces débris (nos 42 à 44). Il pense qu'ils ont appartenu au *Monument expiatoire d'Hérode*. Ce monument aurait été construit sur la plate-forme qui domine le vestibule et la grande cour (1).

45. — Modillon carré à trois ressauts.

Il faisait partie sans doute de la corniche dont les fragments sont décrits sous les numéros 43 et 44. Le n° 44 porte un modillon semblable.

Pierre.

Trouvé dans les fouilles du tombeau des Rois. — Don de M. de Saulcy.

Hauteur, 0,10. — Largeur, 0,13.

Peu de questions scientifiques ont soulevé autant de discussions que celle du tombeau des Rois. L'âge même du monument et par conséquent l'attribution des sépultures ont profondément divisé les archéologues. En dehors des travaux déjà cités de Pococke (1745), Cassas (an vi), de Saulcy (1853 et 1865), de Longpérier (1854 et 1868), Salzmann (1856), Barclay (1858), Viollet Le Duc (1863) et Pierotti (1864), on pourra trouver des renseignements sur cette question dans les ouvrages suivants :

Mariano Morone da Maleo, *Terra Santa nuovamente illustrata*, 1648, I. 234. — Eug. Roger (récollet), *La Terre Sainte*

(1) Voici le passage de Josèphe sur lequel M. de Saulcy appuie son opinion :

« Hérode perdit deux de ses doryphores, des flammes sorties des caueaux, à ce que l'on prétend, les ayant enveloppés. Le roi épouvanté s'enfuit, et, pour apaiser la colère de Dieu, il fit construire, à grands frais, au-dessus du vestibule (ἐπὶ τῷ στομίῳ) du sépulcre, un monument en pierre blanche. » (*Antiq. Jud.* XVI, vii, 1.)

Sur ce monument, cf. de Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, 346, 347; II, 189, 199, 218.

ou description topographique des saints lieux, 1664, p. 162. — Niebuhr, *Reisebeschreibung nach Arabien und andern umliegenden Laendern*, 1774, III, p. 63, pl. VI; et Anhang, p. 145. — Schreiter, *Commentat. historic. de more defunctos reges judicandi et laudandi ab Aegyptiis ad Israelitas propagato*, 1802. — L. Mayer, *Views in Palestine*, 1804, p. 38, pl. XI et XII. — De Hammer, *Topographische Ansichten gesammelt auf einer Reise in der Levante*, 1811, p. 138, 155. — Fr. Münter, *Ueber das Davidische Familienbegrabniss unter dem Berge Sion* (dans ses *Antiq. Abhandlung*. 1816, § IV, p. 85). — Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, IV^e partie. — Le C^{te} d'Estourmel, *Fragment d'un voyage en Orient*, I, p. 429. — Robinson, *Palaestina*, 1841, I, p. 398; II, p. 183 et suiv. avec un plan. — K. von Raumer, *Beitrage zur bibl. Geographie*, 1843, p. 51. — Irby et Mangles, *Travels in Egypt and Nubia, Syria and the holy land*, 1844. — Canina, *Archit. Egiziana*, pl. 137 et 138 (dans *Architettura antica*, 1839 à 1844.). — Schulz, *Jerusalem, eine Vorlesung*, 1845, p. 37 et 65. — David Roberts, *La Terre sainte*, 1845, 1^{re} livraison. — Le même, *The holy land*, I, pl. 7. — W. Krafft, *Die topographie Jerusalem's*, 1846, p. 205 et suiv. Il cite une dissertation d'Otto Thenius intitulée : *Abhandlung ueber die Gräber der Könige*. — Robinson, *Neue Untersuchungen ueber die Topographie Jerusalem's*, 1847, p. 126. — Carmoly, *Itinéraires de la terre sainte*, 1847, p. 238. V. l'itinéraire d'Isaac Cheto, juif portugais établi à Jérusalem en 1333. — Williams, *The holy city*, 1849, p. 423. — De Saulcy, *Recherches sur les tombeaux des Rois* (dans les *Ann. de philos. chrét.* 1852, V). Ce mémoire a été reproduit par M. de Saulcy dans son *Histoire de l'art Judaïque*, 1858, p. 232 à 261. — Quatremère, *Mémoire sur le Monument qui, à Jérusalem, est appelé le Tombeau des Rois* (dans *Rev. Arch.*, IX, 1852, p. 92.) — Le même, *Additions au mémoire sur les tombeaux des Rois* (ibid. p. 157). — De Saulcy, *Réponse au dernier mémoire de M. Etienne Quatremère sur les tombeaux des Rois* (ibid., p. 229). — Raoul Rochette, *Courtes observations sur les tombeaux des Rois à Jérusalem* (ibid., p. 22). — De Saulcy, *Réponse aux courtes observations sur les tombeaux des Rois de Jérusalem, Mémoire de M. Raoul Rochette* (Ibid., p. 398). — Vinet, *Jérusalem et la mer Morte* (dans *Revue des Deux-Mondes*, mai 1854; reproduit dans *l'Art et l'Archéologie*, 1874, p. 127). — Robinson, *Biblical researches in*

Palestine, 1856, p. 251. — Dr th. Otto Thenius (zu Dresden), *Denkschrift ueber eine der wichtigsten archaeologischen Entdeckungen, welche zu Jerusalem gemacht werden koennte* (dans Z. D. M. G.; 1862, p. 495.) — Stanley, *Sermons preached before his Royal Highness the prince of Wales during his tour in the East*, 1863, p. 148. — C^{te} M. de Vogüé, *Le temple de Jérusalem*, 1864, p. 43 et suiv. — Renan, *Mission de Phénicie*, p. 793. — Le même, *Nouvelles observations d'épigraphie hébraïque* (dans *Journal Asiatique*, 1865, p. 550 et suivantes). — De Sauley, *Fouilles et découvertes dans le tombeau des Rois* (dans *Ann. de philos. chrét.*, 1866, p. 296. C'est la reproduction du chap. consacré aux fouilles du tombeau des Rois dans le *Voyage en terre sainte*, 1, p. 345, avec quelques additions de M. Bonnetty). — *Académie des Inscriptions, C. R.*, 1866, p. 105 et suiv. Discussion entre MM. de Sauley, Renan, Waddington, Vincent, Brunet de Presle, Maury et Munk. — Tristram, *The holy land of Israël* (2^e édition, 1866, p. 410.)

TOMBEAU DES JUGES.

(QBOUR-EL-QUODHĀ.)

46. — Moitié d'un magnifique fronton encadré de moulures, bordé d'une ligne de petits modillons. Le tympan est rempli par d'élégants rinceaux de feuillages et de fruits qui se déroulent à droite et à gauche d'une triple palme centrale. L'angle extrême est surmonté d'un acrotère en palmette. — Très-beau spécimen de l'art judaïque.

Surmoulé en plâtre.

Fronton de la porte extérieure du vestibule. — Don de M. de Saulcy (1864).

Longueur, 2,55. — Hauteur, 0,77.

47. — Petit fronton encadré de moulures et bordé de modillons; le tympan est garni d'une riche décoration de feuillage (rosace épanouie d'où sortent deux grandes palmes). — Le monument original porte, en outre, deux acrotères en palmettes et une décoration de feuillage au sommet.

Surmoulé en plâtre.

Fronton de la petite porte intérieure qui fait communiquer le vestibule avec les chambres. — Don de M. de Saulcy (1864).

Longueur, 1,20. — Hauteur, 0,42.

48. — Partie d'une petite porte encadrée de moulures; la partie supérieure porte une rangée de denticules.

Surmoulé en plâtre.

Petite porte intérieure ouverte au-dessous du fronton précédent. — Don de M. de Saulcy (1864).

Hauteur, 0,43. — Largeur, 0,40.

Ces moulages des tympans du *Tombeau des Juges*, exécutés par les soins de M. Mauss, architecte de l'église Sainte-Anne, sont devenus très-précieux par suite de la mutilation du monument et acquièrent aujourd'hui la valeur de véritables originaux. Le marteau des touristes a mis les deux frontons dans un état de ruine complète.

Ce tombeau est situé à 1 kilomètre N.-O. de Jérusalem, dans un rideau de roches placées vers la naissance de la vallée de Josaphat. D'après la tradition, ce serait le sépulcre commun des présidents d'un tribunal suprême du royaume de Juda.

Voir, notamment au sujet des deux frontons :

R. Pococke, *A description of the East and some other countries*, p. 47. — L. Mayer, *Views in Palestine*, pl. XIII (très-inexact). — Williams, *Holy city*, II, p. 151 et suiv., pl. IV. — De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 332 et suiv.; *Atlas*, pl. XXXIV et XXXV. — Salzmann, *Jérusalem*; texte, p. 33; atlas, pl. 58 et 59. — J.-T. Barclay *The city of the great king*, p. 186. — Viollet Le Duc, *Entretiens sur l'Architecture*, I, p. 223 (grand tympan). — Pierotti, *Jerusalem explored*, I, p. 239; II, pl. LVIII. — De Saulcy *Voy. en terre sainte*, II, p. 201 et suiv.

49. — Fragment d'un couvercle à coulisse, ayant appartenu à une petite caisse funéraire ou ossuaire hébraïque (voir le n° 41). Il porte les traces d'un enduit blanc rosé sur lequel a été négligemment tracé en *graffito* le nom יצחק Isaac.

Calcaire compacte et dur, connu à Jérusalem sous le nom de pierre *maleki* (royale).

Trouvé dans le four à cercueil du milieu, au premier étage du Tombeau des Juges. — Don de M. Albert Dumont (1869).

De Saulcy, *Acad. des Inscr.*, C. R, 1869, p. 107. — De Saulcy, *Revue archéol.*, nouvelle série, XIX, p. 459 et 460, (bois).

Hauteur, 0,10. — Largeur, 0,10.

TOMBEAUX

de la Vallée de Josaphat.

50. — Moitié d'un fronton dont le tympan est rempli par des enroulements qui sortent d'une palme centrale et se composent de feuillages, de fleurs et de grappes de raisins.

Le monument original est décoré d'acrotères. — Même ornementation qu'au Tombeau des Juges, mais plus soignée, exécutée avec plus de grâce et d'élégance.

Surmoulé en plâtre.

Fronton extérieur du *Tombeau de Josaphat* (1) situé dans la paroi orientale de l'espèce de cour taillée dans le roc qui entoure le tombeau d'Absalon. — Don de M. de Saulcy (1864).

Ce tombeau ne peut être visité aujourd'hui, les juifs l'ayant recouvert de terre. Le moulage a été exécuté pendant la nuit par les soins de M. Mauss.

Pococke, *A description of the East and some other countries*, p. 22. — Cassas, *Voy. pittoresque de la Syrie... etc.*, pl. 29, 35 et 36. — Canina, *Archit. Egiziana*, pl. 141 (vue très-inexacte du fronton). — De Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 295. — Salzmann, *Jérusalem*, atlas I, pl. 48.

Longueur, 1,80. — Hauteur, 0,60.

51. — Inscription hébraïque de trois lignes :

זה קבר וה... לאלעזר הגיה ויעזר יהודה שמעון יוחנן
בני יוסף בני... כסף ואלעזר בני הגיה
ם בני הזר

Ce tombeau et les (appartiennent) à Eleazar, Haniah, Joazar, Jehoudah, Simon et Jehouchanan

(1) Pierotti (*Jerusalem explored*) a donné le plan de ce tombeau.

Fils de Joseph fils de. à Joseph et à Eleazar
fils de Haniah

. . . . de la famille de Hezir.

(D'après M. de Vogüé adoptant la correction de M. Renan à la seconde ligne).

Surmoulé en plâtre (1).

L'inscription est tracée sur l'architrave d'un tombeau d'origine dorique creusé dans le flanc des rochers qui bordent la vallée de Josaphat : Les chrétiens de Jérusalem donnent à ce monument le nom de *Tombeau de St-Jacques*, et les musulmans l'appellent *Diouan Faraoun* (2). — Don de M. de Saulcy (1870).

C^{te} de Vogüé, *Inscriptions hébraïques de Jérusalem* (*Rev. arch.* nouvelle série, IX, p. 200, pl. VII.) — De Saulcy, *Acad. des Inscr., C. R.*, 1865, p. 13. — Le même, *Voy. en terre sainte*, II, p. 169. — Le même, *Inscription du tombeau de St-Jacques à Jérusalem* (*Rev. arch.* nouvelle série, XI, p. 137.) — Renan, *Mémoire sur les inscriptions de Kefer-Bereïm* (*Journal asiatique*, déc. 1864, p. 539). — C^{te} de Vogüé, *L'alphabet hébraïque et l'alphabet araméen* (*Rev. arch.* nouvelle série, XI, p. 319). — De Saulcy, *Réponse au nouveau mémoire de M. le C^{te} de Vogüé sur l'inscription du tombeau dit de St-Jacques*, (*Ibid.*, p. 398). — C^{te} de Vogüé, *Le Temple de Jérusalem*, p. 45 et 130; pl. XXXVII. — Jacob Sapir, dans le journal hébreu le *Libanon*, 1865, p. 171 et 186. — Bonnetty, *Ann. de philos. chrét.*, t. LXVIII, p. 416. — Fr. Lenormant, *Essai sur la propag. de l'alphabet phénicien*, I, p. 260.

D'après M. de Saulcy, ce tombeau aurait reçu, en 255 avant J.-C., le corps du grand prêtre Éléazar, après avoir servi de sépulture à son père Onias et aux frères de ce dernier, tous fils de Iaddous ; M. le C^{te} de Vogüé pense, au contraire, que l'hypogée de la famille sacerdotale des Beni-Hézir aurait été creusé vers l'époque de J.-C.

Longueur, 1,21. — Largeur, 0,24.

(1) Ce moulage, brisé à deux reprises par les habitants de Siloam, n'a pu être enlevé sans encombre qu'à la troisième tentative.

(2) M. de Saulcy a donné une description très-exacte (*Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 296 à 303, et *Atlas*, pl. XXXIX) de cette belle chambre sépulcrale. Voir aussi : Robinson, *Biblical researches*, I, 517, et D. Roberts, *The holy land*, I, pl. 5; Salzmann, *Jérusalem*, texte, p. 30; *Atlas*, I, pl. 45.

TOMBEAUX

de la Vallée de Hinnom.

52. — Frise dorique composée de huit métopes portant chacune un ornement différent (rosaces diversement combinées, petite rosace dans une guirlande, grappes de raisin flanquées de deux petits grappillons, guirlande et fleur, fleurons). Ces métopes sont séparées les unes des autres par des triglyphes, ou mieux diglyphes, car ils ne comportent que deux baguettes et deux gouttes.

Surmoulé en plâtre.

Cette frise est placée au-dessus de la porte de la cave sépulcrale d'un tombeau connu des Latins sous le nom de *Retraite des apôtres*, et des Grecs sous celui de *chapelle de saint Onuphre*. La tradition veut que ce tombeau ait servi de refuge aux apôtres après l'arrestation du Christ au jardin des Oliviers. — Don de M. de Sauley (1864).

Cassas, *Voy. pittoresque de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine*, pl. 38 et 39 (les dessins sont d'une inexactitude regrettable). — Canina, *Archit. Egiziana*, pl. 139 (d'après Cassas). — De Sauley, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 314; atlas, pl. XLIV. — Salzmann, *Jérusalem*, texte, p. 21 et 22; atlas, I, pl. 27 et 28. — Pierotti, *Jerusalem explored*, pl. LX.

Longueur, 2,13. — Hauteur, 0,45.

53. — Grande palmette composée de trois feuilles d'acanthé.

Surmoulé en plâtre.

Provient du plafond d'un tombeau de la vallée de Hinnom. — Don de M. de Sauley (1864).

Offre une grande analogie avec les palmettes centrales des frontons du tombeau des Juges et du tombeau de Josaphat, et avec la palme de la frise du tombeau des Rois.

Hauteur, 0,85. — Largeur, 0,80.

PLATEAU DE MASADA.

(QASR-SEBBEH.)

54. — Fragment d'une mosaïque composée de petits cubes noirs, avec le lit de mortier qui les maintient.

Recueilli au Qasr-Sebbeh (plateau de Masada) (1), dans les ruines du palais d'Hérode. — Don de M. E. G. Rey (1860).

Hauteur, 0,09. — Largeur, 0,14.

55. — Fragment d'une mosaïque composée de cubes blancs, rouges et noirs dont la disposition forme une espèce d'enroulement.

Même provenance. — Don de M. E.-G. Rey (1860).

Hauteur, 0,16. — Largeur, 0,33.

56. — Fragment d'angle d'une corniche dont le bandeau est garni de denticules.

Stuc.

Recueilli par M. E.-G. Rey au Qasr-Sebbeh (plateau de Masada) dans les ruines du palais d'Hérode. — Don de M. de Saulcy (1870).

Hauteur, 0,13. — Largeur, 0,12.

57. — Scorie (agglomération de fer et de métaux fondus), provenant de l'incendie du palais d'Hérode.

Même provenance. — Don de M. de Saulcy (1870).

(1) Masada est situé à l'occident de la mer Morte. Voir : de Saulcy, *Voy. en Syrie*, Atlas, pl. XI (avec un relevé des ruines qui dominent le plateau). — E.-G. Rey, *Voyage dans le Haouran et aux bords de la mer Morte*, p. 288 et suiv. (les n^{os} 54 et 55 sont signalés, p. 290; le n^o 56, p. 291. Atlas, pl. XXV et XXVI. — Tristram, *The land of Israël*, 2^e édit. p. 305 et suivantes.

AÀRAQ-EL-EMYR.

58. — Base d'une demi-colonne engagée (brisée en deux morceaux); on distingue de chaque côté les arêtes formant rainures. Elle se compose d'une baguette, un tore, un filet, une doucine renversée, et un fort listel servant de plinthe; au-dessus de ces moulures court une décoration de palmettes très-fines; le fût est cannelé. Il tenait à un gros cube de pierre, terminé de l'autre côté par une seconde demi-colonne à chapiteau différent.

Marbre blanc, qui a pris une teinte noire à l'extérieur.

Trouvée, le 8 novembre 1863, à l'intérieur du Qasr-el-Aâbed (Palais de l'esclave noir). — Don de M. de Saulcy (1864).

Hauteur, 0,30.

59. — Fragment du fût d'une colonne portant des cannelures.

Marbre blanc.

Même provenance. — Don de M. de Saulcy (1864).

Hauteur, 0,22.

60. — Chapiteau d'une demi-colonne engagée, gracieusement décoré. Il se compose d'un rang de feuilles d'acanthé recourbées à la façon des chapiteaux égyptiens et séparées par des feuilles d'eau. De la feuille du milieu sort un faisceau de tiges qui se divise pour former deux élégants enroulements. Les volutes des angles sont brisées.

Marbre blanc.

Même provenance. — Don de M. de Saulcy (1864).

Hauteur, 0,37.

61. — a) Extrémité de la patte avec les griffes d'un lion colossal.

Pierre.

Hauteur, 0,20. — Largeur, 0,45.

b) Fragment d'une aile sculptée sur les deux faces et laissant voir les traces des plumes.

Pierre.

Hauteur, 0,16. — Largeur, 0,20.

Ces deux fragments (n° 61 a et b) ont été recueillis par M. de Saulcy, à droite de l'angle sud-ouest du Qasr-el-Aâbed. Ils proviennent d'un lion colossal ailé, de ronde-bosse, coiffé en sphinx, dont le savant voyageur a également reconnu la tête malheureusement fort usée, ainsi qu'une partie de la crinière. — Don de M. de Saulcy (1864).

Aâraq-el-Emyr (le rocher du Prince), est situé au delà du Jourdain, à une journée à l'est de Jéricho, dans les montagnes formées par la dépression du bassin de la mer Morte. On y remarque les ruines d'un grand édifice rectangulaire dont les murs latéraux étaient couronnés par une frise représentant des animaux sculptés en bas-relief. Les Arabes donnent à ces ruines le nom de Qasr-el-Aâbed (le palais de l'esclave noir). S'appuyant sur un passage de Josèphe, M. le comte de Vogüé suppose que ce monument aurait été construit vers l'an 180 av. J.-C. par un certain Hyrcan, fils d'un fermier des impôts pour le compte de Ptolémée V Épiphane. M. de Saulcy y voit au contraire un édifice religieux, un temple de Camos ou de Moloch, et pense que le lion dont il a retrouvé les débris était l'idole qu'on y adorait.

Irby et Mangles, *Travels in Egypt and Nubia...* p. 146. — C^{te} de Vogüé et de Saulcy, *Acad. des Insc. C. R.* (1863), VII, p. 28 et 30. — C^{te} de Vogüé, *Ruines d'Araq-el-Emyr* (Rev. arch., juillet 1864, p. 52). — Le même, *Le temple de Jérusalem*, p. 37 et suiv. — De Saulcy, *Voy. en terre sainte*, I, p. 212 et suiv. — Le même, *Mémoire sur les monuments d'Aâraq-el-Emyr* (extr. des Mém. de l'Acad. des Inscr., XXVI, 1^{re} partie). Tous les morceaux décrits ci-dessus sont gravés dans ces deux derniers ouvrages. — Tristram, *The holy land of Israël*, 2^o édit., p. 533. — J. Derenbourg, *Sur l'inscription de l'Aaraq-el-Emyr* (dans *Journ. Asiat.*, août 1867, p. 188). — Duc de Luynes, *Voy. d'exploration à la mer Morte*, I, p. 138 à 145; pl. 30.

BEITH-SAHOUR.

62. — Six petites lames, les unes à deux, les autres à trois plans (forme de couteaux-seie). Dans l'une d'elles l'un des tranchants a été abattu ; ce fait est très-commun.

Silex.

M. l'abbé Moretain, curé de Beïth-Sahour, près de Bethléem, les découvrit dans les fouilles faites pour établir les fondations de son église. Avec ces couteaux ont été trouvées des haches et des boules de silex, ainsi que des fragments de poteries. — Don de M. de Saulcy (1865.)

De Saulcy et Desnoyers, *Acad. des Inscr.*, C. R., 1864, p. 75.
— De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, II, p. 191.

63. — Lame noire, à trois plans, de même forme que les précédentes.

Silex pyromaque.

Trouvée au même endroit. — Donnée par le frère Liévin, à M. de Saulcy qui l'a offerte au Musée.

De Saulcy, *Voy. en terre sainte*, I, p. 144.

Longueur, 0,66. — Largeur, 0,02.

Comparer ces silex avec les lames d'obsidienne rapportées d'Assyrie par M. V. Place, et conservées au Louvre (A. de Longpérier, *Notice des Ant. assyr.*, n° 528) ; on les rapprochera également de celles qui ont été découvertes au Mexique (A. de Longpérier, *Notice des Antiq. améric.*, nos 597 et 598).

Le musée de Saint-Germain possède une partie de la collection formée à Beïth-Sahour par l'abbé Moretain. On y remarque deux types d'instruments en silex tout à fait distincts. Les uns, semblables à ceux du Louvre, ont été trouvés dans des grottes ou sous des abris de rochers ; les autres, de plus grandes dimensions et de formes différentes ont été recueillis à fleur de terre, dans les vergers d'oliviers.

M. le comte de Vogüé possède un disque en silex provenant également de Beïth-Sahour.

Sur les silex découverts dans cette localité, on peut consulter : P. Cazalis de Fondouce, *Silex taillés de la Palestine* (dans Matériaux p. l'hist. de l'homme, III, 460) ; A. Arcelin, *Gisements de l'âge de pierre de Beïth-Sahour* (Ibid., V, 237) ; Burton et Drake, *Unexplored Syria*, II, 289 ; V. Guérin, *Description de la Judée*, I, 209.

ASCALON.

64. — Le milieu de ce bas-relief est occupé par *Atargatis* ou *Athara*, la déesse locale d'Ascalon. Elle est debout, vêtue d'une sorte de jupe collante qui dessine la forme de ses jambes et se termine au-dessous du nombril par un rang de perles formant ceinture. Toute la partie supérieure du corps est nue; le cou est orné d'un collier; les cheveux de la déesse sont abondants et grossièrement indiqués; de ses deux mains elle soutient son ventre, geste commun aux déesses de la fécondité. Deux arbrisseaux à la tige noueuse, au large feuillage, qui s'élèvent de chaque côté de la déesse ombragent deux autres femmes accroupies et entièrement nues. Elles portent toutes deux une tresse de cheveux pendants sur l'épaule, coiffure symbolique de la jeunesse. Il est essentiel de remarquer les différences qui existent entre elles: l'une porte la tresse à gauche, l'autre à droite; la première a la main ouverte étendue vers la déesse, tandis que la seconde pose sur sa cuisse sa main fermée. La position des jambes est également différente et l'affaissement des seins indique un âge plus mûr chez celle qui se trouve à gauche de la déesse. Enfin, l'une est séparée de l'arbrisseau; l'autre, au contraire, semble n'en point être détachée.

Marbre gris.

Sculpture du III^e ou du IV^e siècle, trouvée à Ascalon (1). — Don de M. Philibert, vice-consul de France à Jaffa (1866).

(1) Sur Ascalon, voir: V. Guérin, *Description de la Judée*, II, ch. 23 et 24. L'auteur (p. 154 et suiv.) donne tous les textes relatifs à la déesse d'Ascalon.

A. de Longpérier, *Musée Napoléon III*, pl. XXXII, avec texte.

M. Fr. Lenormant (*Lettres assyriologiques et épigraphiques sur l'histoire et les antiquités de l'Asie antérieure*, II, p. 165, note 2), a signalé dans la vie de saint Porphyre, évêque de Gaza (*Boll. Act. Sanct.*, febr. III, 655), un curieux passage qui peut servir de commentaire à ce bas-relief:

« Postquam autem fuimus ingressi civitatem, in loco qui vocatur Tetramphodos, id est quadrivium, stabat statua marmorea et dicebant eam esse Veneris, erat autem supra aram marmoream; statuæ vero effigies erat nudæ mulieris, quæ habebat aperta tota sua pudenda. Statuam autem in honore habebant omnes eives, maximè vero mulieres, lucernas accendentes et thure suffientes. Dicebant enim eam in somniis respondere eis quæ volent inire matrimonium. »

D'après Hérodote (1), le temple de la Vénus céleste (τῆς οὐρανῆς Ἀφροδίτης), à Ascalon, était le plus ancien de tous, antérieur même à celui de Chypre qui lui devait son origine : adorée d'abord sous une figure symbolique moitié femme et moitié poisson, la déesse d'Ascalon fut représentée plus tard avec la forme purement humaine comme dans le bas-relief qui nous occupe. Une curieuse figurine de plomb provenant d'une tombe creusée dans le roc sur la pente du Mecid, à Constantine (2), présente dans sa pose et dans son style de grandes analogies avec la figure centrale du bas-relief d'Ascalon. Le geste de la déesse se tenant le ventre se retrouve également sur plusieurs figurines en terre cuite découvertes dans l'île de Chypre (3). Pour la coiffure, cf. une statuette de Vénus-Astarté, en bronze, provenant de la collection Rousset-Bey (Salle des bronzes).

Longueur, 0,57. — Hauteur, 0,34.

65. — Poisson, du genre *chrômis*. Les ouïes, l'œil, le nez et les nageoires sont indiqués au trait; il est muni à sa partie supérieure d'un trou à suspension, ce qui permet de le considérer comme un objet votif.

Schiste vert (plaque très-mince).

(1) I, 105.

(2) Ann. arch. de Const., 1862, p. 55, pl. X.

(3) Au Louvre, salle asiatique. Voir aussi : Leemans, *Monuments du Musée de Leyde*, I, 2^e partie, pl. XXVI.

Trouvé à Ascalon. — Don de M. de Saulcy (1872).

Le culte des poissons se rattache à celui des divinités ichthyomorphes de l'Orient, au nombre desquelles se trouve précisément *Atargatis*, la déesse d'Ascalon. M. le baron de Witte (1) a signalé l'usage d'après lequel les dévots offraient à cette déesse des poissons d'or et d'argent, tandis que les prêtres lui présentaient chaque jour de vrais poissons cuits et grillés qu'ils mangeaient eux-mêmes.

Cf. le poisson offert en sacrifice sur le curieux cylindre assyrien de M. Cayol (*Bullet. archéol. de l'Athen. franç.*, 1855, p. 101); une amulette phénicienne trouvée à Sayda (Sidon) et publiée par M. E.-G. Rey. (*La Tribu de Juda*, p. 114), et un petit récipient en forme de poisson faisant partie de la *collection d'Antiquités égyptiennes de M. Posno*. (Le Caire, 1874, n° 69).

Longueur, 0,12. — Largeur, 0,07.

66. — Petite tête d'homme barbu, d'ancien style, posée sur un buste carré. Les yeux sont très-saillants; la pointe de la barbe est brisée.

Terre cuite rouge.

Trouvée à Ascalon. — Don de M. de Saulcy (1870).

Hauteur, 0,045. — Largeur : 0,05.

67. — Figurine posée sur une base et munie, derrière le cou, d'un anneau à suspension. Elle représente probablement un roi égyptien, assis sur un siège à dossier, dont le bas est à jour; les mains sur les genoux, les jambes serrées; coiffé du casque de guerre (*khepersch*), et vêtu de la *schenti*; autour du cou il porte un collier à deux rangs.

Or.

Trouvée à Ascalon, dans un tombeau (2). — Acquisée en 1870.

(1) *Le Sacrifice du Poisson*, dans *Bullet. archéol. de l'Athen. franç.*, 1856, p. 36.

(2) Avec les n° 68, 69, 70, 71. On a trouvé également dans le même tombeau un petit lion en or massif portant un cartouche royal. M. de Saulcy, à qui le Louvre doit cette acquisition, n'a pu se procurer cette pièce.

Cette figurine pourrait être prise au premier abord pour une représentation du dieu Imhotep, mais le casque et surtout l'absence du papyrus sur les genoux font rejeter cette hypothèse. Le musée égyptien possède une intéressante série de petites figurines en bois doré ou en feuilles d'or travaillées au repoussé; celles en or massif sont plus rares (voir *salle civile*, Q, vitrine du milieu), surtout quand elles représentent des personnages assis. Les plus belles connues sont peut-être celles du groupe d'Osiris, Isis et Horus, acquis par le Louvre en 1873. (Cf. *P. Pierret*, Catalogue de la salle historique de la galerie égyptienne, n° 24).

Hauteur, 0,025.

68. — Pendant d'oreilles ; il a la forme d'une fronde au-dessous de laquelle est suspendu un chaton carré, creux, muni de deux anneaux et portant enchassé un grenat cabochon.

Or.

Trouvé à Ascalon, dans un tombeau. — Acquis en 1870.

Hauteur, 0,030.

69. — Cylindre creux divisé extérieurement en dix registres verticaux formés par une double torsade de filigranes ; chaque registre est orné alternativement de perles en relief et de petits anneaux. Les deux extrémités sont décorées de cercles concentriques et percées chacune d'un trou.

Or.

Trouvé à Ascalon, dans un tombeau. — Acquis en 1870.

Hauteur, 0,023.

70. — Perle creuse et munie de deux trous ; elle est décorée de petits anneaux filigranés disposés en zones.

Or.

Trouvée à Ascalon, dans un tombeau. — Acquis en 1870.

Hauteur, 0,008.

71. — Pendant d'oreilles plat, muni d'un crochet : il se compose d'une rosace en torsade, ornée au centre d'une pâte de verre rouge (brisée), et posée sur une baguette à laquelle sont fixés trois petits anneaux.

Or.

Trouvé à Ascalon, dans un tombeau. — Acquis en 1870.

Hauteur, 0,018.

72. — Petit Pygmée grotesque, ithyphallique, reposant sur une base non mobile. Il est nu, dans l'attitude du combat; son bras gauche tient un bouclier rond et sa main droite est levée comme s'il brandissait une lance; sa chevelure est nouée au-dessus de la tête.

Bronze; époque romaine.

Trouvé à Ascalon. — Don de M. de Saulcy (1869).

Hauteur, 0,03.

73. — Fragment d'une mosaïque composée de six cubes de grande dimension.

Pierre blanche, dure et polie.

Trouvé aux environs d'Ascalon, au Tell-el-Faras (le Tertre de la Jument) (1), dans une construction phénicienne. — Don de M. E.-G. Rey (1860).

Hauteur des cubes, 0,10. — Largeur, 0,04.

(1) Voir le plan de cette ruine dans : E.-G. Rey, *La Tribu de Juda*, p. 111.

LIEUX DIVERS.

74. — Bas-relief carré au centre duquel est représenté le *chandelier à sept branches* (1) placé au milieu d'une couronne de feuillages; il est accompagné de deux objets que M. de Sauley considère comme des couteaux de sacrifice. Ces deux objets n'ont pas la même forme: l'un d'eux peut être un couteau, et l'autre un récipient pour l'huile sainte? — Deux petites rosaces décorent les angles supérieurs.

Pierre dure, semblable à la pierre de Volvic.

Ce bas-relief était encastré à Thabarieh (Tibériade) dans la maison de M. Weyseman, qui l'avait tiré des ruines d'Omm-Keïs (l'antique Gadara) (2), situées de l'autre côté du lac. — Don de M. de Sauley.

De Sauley, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, 486 et pl. XLVI. — Le même, *Voy. en terre sainte*, II, 262.

Il est intéressant de comparer cette représentation du chandelier à sept branches, avec celle qui est sculptée sous la voûte de l'arc de Titus. M. de Vogüé en a donné une excellente reproduction (*Temple de Jérusalem*, p. 33); voir aussi: de Sauley (*Ouv. cité*, pl. XLVI). — Sur l'une des colonnes hautes de la nef, dans la grande mosquée de Gaza (ancienne église bâtie par les croisés), M. Cl. Ganneau a retrouvé, sculptée en relief sur le fût d'une colonne monolithe, une représentation de ce même chandelier. Le bas-relief de Gaza est semblable à celui de Gadara; il ne diffère que par la forme de la couronne un peu plus allongée et moins aplatie; les flammes sont indiquées au dessus

(1) M. Le Blant (*Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 621) a publié une inscription de Narbonne et deux autres existant à Saint-Ambroise de Milan, qui portent à leur début l'image du célèbre chandelier, dont il retrace l'histoire en quelques lignes (p. 477, note 10). — Voir aussi: de Sauley, *Hist. de l'art judaïque*, p. 30.

(2) Sur *Gadara*, voir: E. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 783 et 784. M. V. Guérin a récemment étudié ces ruines: il en donnera prochainement la description.

des branches. Au dessous se trouve une dédicace bilingue, hébraïque et grecque. Ces deux chandeliers portent de chaque côté les mêmes symboles : le couteau et le récipient à huile? Un dessin de cette sculpture a été exposé par M. Ganneau, en 1875, au congrès de géographie.

Hauteur, 0,38. — Largeur, 0,48.

75. — Mosaïque composée de gros cubes en pierre blanche.

Pierre.

Recueillie dans les ruines de la forteresse d'Herodium. C'est aujourd'hui pour les habitants musulmans du pays le Djebel-Foureidis (montagne du petit-Paradis), et pour les chrétiens, la montagne des Francs (1). — Don de M. de Saulcy.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, I, 173 et suiv. et t. II, p. 332 (Appendice), avec un plan d'Herodium levé par MM. Mauss et Salzmann; la mosaïque a été trouvée au point I, dans une chambre qui occupait tout le rez-de-chaussée d'une petite tour ronde située à l'est.

Hauteur, 0,30. — Largeur, 0,45

76. — Palmette décorative (feuillage).

Surmoulé en plâtre.

Don de M. de Saulcy (1864).

Hauteur, 0,37. — Largeur, 0,40.

77. — Petit vase dont la panse présente la forme d'un prisme hexagonal portant sur chacune de ses faces un fruit dans un encadrement : une grenade, une grappe de raisin et un cédrat, chacun de ces fruits répété deux fois. La partie inférieure est décorée de pétales pointus en forme de chevrons; le col est assez

(1) Voir dans *Josèphe* la description du palais et de la citadelle bâtis par Hérode, en souvenir de la victoire qu'il remporta en cet endroit sur les Juifs partisans d'Antigone (*Ant. Jud.* XV, ix, 4, et *Bell. Jud.* I, xiii, 8, et xxi, 10).

élançé. Le rebord du goulot est brisé en plusieurs endroits.

Pâte de verre blanche, opaque, assez semblable au biscuit. Collection de M. Peretié, chancelier du consulat de France à Beyrouth. — Acquis à sa vente, en février 1856 (1), par M. de Saulcy, qui l'a cédé au Louvre.

Ad. de Longpérier, *Vase juif antique* (avec une vignette), dans *Bull. archéolog. de l'Athen. franç.*, 2^e année, n^o 1, pag. 4.

Hauteur, 0,078.

78. — Médaillon rond muni d'une bélière. Au centre, une grappe de raisin en relief entourée d'un bourrelet qui se termine par deux petites boules d'un émail vert jaunâtre; au-dessus de la grappe et sur l'anneau, traces du même émail. Le revers est plat.

Terre émaillée bleue avec ornements verts.

Ce petit objet a été trouvé au nord de la Syrie, aux environs d'Alep (Beroea). Il est néanmoins exposé dans la salle de la Palestine, à cause de son ornementation purement judaïque. — Don de M. de Saulcy (1875).

Diamètre, 0,035.

79. — Deux fragments de poterie portant des traces de peinture violette (bandes et lignes).

Terre cuite rouge.

Trouvés à Gaza. — Don de M. E.-G. Rey (1860).

80. — Fragment d'un col de vase; le bord est recouvert d'un vernis brun.

Terre rose assez fine.

Trouvé à Gaza. — Don de M. E.-G. Rey (1860).

(1) V. l'art. de M. le baron de Witte sur cette vente, dans le *Bull. arch. de l'Athen. franç.*, 2^e année, p. 14.

81. — Huit fragments de poteries judaïques de différentes grandeurs : six d'entre eux portent, comme ornement extérieur, des cercles concentriques produits par le tour, semblables à ceux qu'on trouve sur les poteries phéniciennes.

Terre cuite rouge

Trouvés à Er-R'mail (1). — Don de M. de Saulcy.

(1) Sur les ruines de cette ville, voir; de Saulcy, *Voy. en Syrie et aut. de la mer Morte*, II, p. 88 et suiv.

82. — Tronçon de colonne portant une inscription hébraïque, datée. C'est une épitaphe moderne; l'année 5383 du grand comput correspond à l'année 1823 de l'ère chrétienne.

Je dois la transcription et la traduction suivantes à M. H. Derenbourg, qui a eu l'obligeance de me transcrire également les textes des nos 12, 13, 49 et 51.

פ' נ' אשה הצנועה
 מ' רחל בת הרב מו'
 יצחק מוזבארוב נפ'
 ביום ג' יז' מבת ש'
 התקפנ לפג' תנעבה

*Ici est enterrée la femme modeste,
 Dame Rachel, fille du rabbi, notre maître
 Isaac, de Zabarova (1), elle est décédée
 Le troisième jour (mardi), 17, de Thebet de l'année
 5383 du grand comput. Que son âme soit admise
 dans la réunion de la vie !*

Pierre.

Recueilli, le 29 décembre 1863, sur les bords du lac de Thabarieh (Tibériade). — Don de M. de Saulcy.

De Saulcy, *Voy. en Terre Sainte*, II, p. 262, et *Appendice*, p. 323, IV : *Épitaphe judaïque de Thabarieh* (traduction de MM. Oppert et Kalisch).

Hauteur, 0,36.

(1) Zabarova, localité de Pologne.

SUPPLÉMENT

(1879).

83. — Cachet hébræo-phénicien (forme de scarabée), à deux faces, entourées chacune d'une bordure de perles. Il est percé dans le sens de la longueur.

L'une des faces représente un personnage vêtu d'une longue tunique asiatique plissée, et marchant à droite; ses cheveux sont réunis en masse derrière la tête. Sa main droite est relevée à la hauteur de la figure, tandis que de la gauche abaissée il tient un sceptre (?) surmonté peut-être d'un croissant (?).

Derrière ce personnage est gravée une légende phénicienne qui signifie : *de Chebaniah* (sous-entendu *sceau*).¹

L'autre face porte deux disques ailés entre lesquels se trouve une inscription phénicienne de deux lignes qui signifie : *de Chebaniah, fils* (ou *serviteur*) *d'Ouzziah*.

Brèche rougeâtre à veines blanches.

A. de Longpérier, *Revue archéologique*, nouvelle série, t. VIII (1863), p. 358. Les deux faces sont gravées au double de la grandeur réelle. — A. Levy, *Siegel und Gemmen*, pl. III, n° 6. — Fr. Lenormant, *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien*, t. I, p. 184.

Au sujet des *intailles hébraïques*, voir : Comte de Vogüé, *Intailles à légendes sémitiques* (dans la *Rev. archéol.*, nouvelle série, t. XVII, (1868), p. 432 et suiv.); cf. le n° 5 pour le personnage de la première face, et les nos 39 et 41 pour les légendes; Le même, *Mélanges d'archéologie orientale*; E. Ledrain, *Egypto-Semita* (dans la *Gazette archéologique*, 1878, p. 189).

Long, 0,021. — Larg. 0,016.

84. — Porte monolithe sans ornement, avec son tourillon de pierre. Elle est percée d'un trou dans lequel entrait une clef plate qui servait à ouvrir. Cette clef se manœuvrait horizontalement de gauche à droite et réciproquement. — La serrure est exposée dans la vitrine; elle a été remplacée sur la porte par un modèle en bois.

Pierre.

Cette porte fermait l'entrée d'un sépulcre situé près du village de Sour-Bahar, sur la route de Jérusalem à Bethléem, — Acquis en 1877.

Hauteur du battant, 1,03 ; largeur du battant, 0,81.
Épaisseur de la pierre, 0,15. — Longueur du tourillon, 1,16.

85. — Serrure provenant de la porte précédente (n° 84).

Elle est commandée par un mécanisme très-ingénieux. Des chevilles mobiles placées à la partie supérieure de la serrure entrent en partie dans les trous du pène ou verrou et arrêtent complètement son mouvement. Quand on voulait ouvrir la porte, il fallait introduire dans la serrure ainsi fermée, une clef spéciale munie de dents ou de pointes correspondant aux trous du pène. Ces pointes rencontraient dans l'intérieur du verrou de petites chevilles mobiles et les repoussaient. Ces secondes chevilles, dans leur mouvement ascensionnel poussaient à leur tour les premières chevilles et les obligeaient à rentrer dans la mâchoire supérieure de la serrure. Le verrou débarrassé ainsi de ses entraves, pouvait glisser de gauche à droite : la porte était ouverte. Il suffisait pour la refermer de faire manœuvrer le pène en sens contraire et de retirer la clef; les chevilles verticales rentraient dans le verrou par leur propre poids : la porte était fermée.

Bronze.

Acquis en 1877.

De Sauley, *Acad. des Inscr. C. R.*, 1877, (séance du 13 avril).

Cette serrure a fait l'admiration de M. Fichet. On a rappelé, à ce sujet, ce que Pausanias (VIII, 16, 5) raconte du merveilleux mécanisme qui fermait le tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène, situé tout près de Jérusalem (1). — D'après M. Clermont-Ganneau (2), le sépulcre de Sour-Bahar aurait été décrit il y a déjà assez longtemps par le docteur Chaplin dans un des *Quartely Statements du Palestine Exploration Fund*, et plus récemment par M. Schick dans la *Zeitschrift des deutschen Palestina-Vereins*, I (1878). — M. Mauss a exposé, au Trocadéro en 1878, deux verres antiques, d'une belle conservation, provenant du même sépulcre.

Poids de la serrure, 6 kilogs, 132 grammes.

Long. du pêne, 0,289.

Longueur du corps de la serrure, 0,17. — Largeur, 0,086.

(1) Cf. de Sauley, *Recherches sur l'emplacement véritable du tombeau d'Hélène, reine d'Adiabène*, p. 12.

(2) *Revue critique* du 15 février 1879.

CORRECTIONS ET ADDITIONS

P. VIII. — Sauvai nous a conservé un renseignement précieux : il nous apprend que la collection du Roi renfermait au XVII^e siècle des fragments de colonnes et des marches en marbre provenant, d'après la tradition, du temple de Jérusalem et apportés en France par Saint-Louis. On lit dans ses *Antiquités de Paris*, III, 16 et 17 (1) :

« Chés M. Lerambert, garde des marbres du Roi, trois tronçons
« de porphyre des *colonnes du temple de Salomon apportées*
« *en France par Saint-Louis*; deux ont plus de trois pieds et
« demi de diamètre sur deux d'épaisseur; l'autre, qui se trouve
« dans le magasin des antiques dont il est le gardien, a cinq
« pieds de diamètre et est une tranche d'un des mêmes tronçons :
« tout curieux qu'ils soient on n'a pas laissé de les vouloir gâter
« pour en faire des tables et même on y voit encore les traces de
« chaque tranche pour un si beau dessein. Dans le magasin des
« marbres du Roi, il y a aussi des marches de ce temple divin, et
« toutes de porphyre, où l'on voit encore empreints des pieds à
« force d'avoir été frayées et usées des Juifs en entrant et sortant
« du temple. Ces marques sans doute, doivent être considérées
« comme des reliques puisque vraisemblablement Jésus-Christ
« a marché dessus et les a montées. »

Il est probable que le méchant dessein dont parle Sauvai a été exécuté avant la Révolution, car on ne retrouve aucune trace de ces objets dans les inventaires du Musée.

(1) Ce passage a été déjà signalé et reproduit par M. L. Courajod, dans son travail intitulé : *Deux épaves de la chapelle funéraire des Valois*, p. 24.

N° 8. — J. Derenbourg, *Une stèle du temple d'Hérode* (dans le *Journal Asiatique*, 1872, p. 178 à 195).

N° 9. — Au sujet des pieds votifs, voir : Lupi, *Epitaphium Severæ martyris*, p. 68 et suiv.

N° 10. — Le vase de Jérusalem présente une grande analogie dans sa décoration géométrique avec les vases trouvés en Chypre; mais le trait est plus fin, la décoration est plus soignée et plus compliquée; la terre cuite, au contraire, est plus grossière. Parmi les vases que possède le Musée, aucun n'offre une forme analogue.

N° 11. — De Sauley, *Mémoire sur la nature et l'âge respectif des divers appareils de maçonnerie employés dans l'enceinte du Haram-ech-Chérif de Jérusalem*, Paris, 1866, in-4° de 80 p.

N° 18. — La décoration de ce couvercle et celle des coupoles sous El-Aksa, offrent une analogie très-frappante. Ces monuments sont de la même date très-certainement et de la même école (Cf. *Gazette archéologique*, 1877, pl. 11 et 17).

N° 23. — P. 27, l. 14, au lieu de : « aux juges juifs », lisez : « aux juges musulmans » — La cuve du sarcophage ne contient pas de dormitoire à l'intérieur. — M. Clermont-Ganneau (*Rev. crit.* du 16 septembre 1876), signale à Jérusalem deux magnifiques cuves de sarcophages absolument semblables.

N° 41. — Cf. Clermont-Ganneau, *Ossuaire juif de Joseph fils de Jean* (dans la *Rev. archéol.* de novembre 1878).

Nos 17 à 41. — P. 34, l. 42. — de Sauley, *Réponse à M. Ernest Vinet au sujet du voyage dans la mer Morte et*

dans les terres bibliques (Extr. de la *Revue contemporaine*, 15 juin 1854).

N° 51. — Comte de Vogüé (*Bulletin des Antiquaires de France*, 1864, p. 38, (20 janvier).

Nos 58 à 61. — A. Bertrand, *les Ruines d'Araq-el-Emyr* (dans la *Rev. archéol.* nouvelle série, XI (1865) p. 474). — M. Guillaume-Rey (*Archives des Missions scientifiques et littéraires*, 2^e série, III, p. 336), signale dans les ruines de Hosn-Suleiman (l'ancienne Baétocécé), une vaste enceinte sacrée qu'il considère comme le plus beau spécimen des monuments de ce genre existant encore en Syrie. Selon le même auteur le mode de jontoïement et d'appareillage des blocs qui forment cette enceinte est identique à celui qu'on rencontre dans l'édifice d'Araq-el-Emyr (voir son *Rapport*, pl. I à IV).

N° 64. — Pour la coiffure de la déesse, cf. une stèle égyptienne du Musée Britannique (Ern. Feydeau, *Histoire des usages funèbres*, I, 203). — Voir aussi un bas-relief de trois déesses trouvé en Angleterre (*Lapidarium Septentrionale*, p. 305, n° 584), ainsi qu'une bague à cachet, tirée d'un tombeau au sud de l'agora de Mycènes, sur laquelle on voit une déesse debout, la poitrine nue, portant un collier au cou et un jupon court; elle est accompagnée de deux femmes tenant des fleurs, dont l'une est accroupie; deux enfants et divers attributs complètent le tableau (Schliemann, *Mycènes* (trad. Girardin), p. 437, fig. 530). — Une médaille frappée à Damas représente une femme nue, aux larges flancs, comme les Vénus Syriennes, debout entre deux arbrisseaux; il faudrait vérifier sur de bons exemplaires si elle ne porte pas une jupe et si les feuilles au pied des arbrisseaux sont toutes deux tournées en dehors. La provenance de Damas est curieuse à rapprocher de celle d'Ascalon (baron de Witte, *le géant Ascus*, p. 10 et pl. II, n° 9).

N° 65, p. 47, l. 1. — Au lieu de : Ascalon, lisez : Gaza.

N° 74, p. 50, note 1. — Le chandelier à 7 branches, se retrouve sur un grand nombre d'inscriptions funéraires, à Beyrouth, aux environs de Tyr, à Jaffa, à Rome, à Carthage, etc.

№ 610

10634

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
LETTRE à M. F. Ravaisson-Mollien (préface).....	V.
MONUMENTS DU PAYS DE MOAB (Dhibân, Schihân, Er-Rabbah, Kherbet-Fouqouâ, El-Karak).....	1 à 15.
MONUMENTS DE JÉRUSALEM (Bah-el-Atm, Piscine probatique, Voie douloureuse, Haram-ech-Chérif, El-Aksa).....	16 à 21.
TOMBEAU DES ROIS (Qbour-el-Molouk).....	22 à 35.
Monument expiatoire d'Hérode (nos 42 à 44) ..	32.
TOMBEAU DES JUGES (Qbour-el-Quodha).....	36 et 37.
TOMBEAUX DE LA VALLÉE DE JOSAPHAT (Tombeau de Josaphat, tombeau de Saint-Jacques).....	38 et 39.
TOMBEAUX DE LA VALLÉE DE HINNOM (Retraite des apôtres).....	40.
PLATEAU DE MASADA (Palais d'Hérode).....	41.
AARAQ-EL-EMYR (Qasr-el-Aabed).....	42 et 43.
BEÏTH-SAHOUR (Silex).....	44.
ASCALON (Bas-relief d'Atargatis, poisson symbolique, bijoux d'or, pygmée en bronze, buste en terre cuite). Tell-el-Faras (près d'Ascalon).....	45 à 49 49
LIEUX DIVERS :	
Ruines d'Omm-Keïs (Gadara).....	50.
Forteresse d'Herodium.....	51.
Alep (Beroea).....	52.
Gaza.....	53.
Thabarich (Tibériade).....	54.
SUPPLÉMENT :	
Cachet de Chebaniah.....	55.
Porte de Sour-Bahar.....	56.
Serrure de Sour-Bahar.....	56.
CORRECTIONS ET ADDITIONS.....	58.



D
Vol. 610

3/1

ULB Halle
000 884 138



